

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2017

CHAPITRE 04

**SERVICES
DU PREMIER MINISTRE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	3
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	4
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	5
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017	24
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	25
2.1.	PROGRAMME 046: DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	26
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	28
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	29
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	34
2.2.	PROGRAMME 047: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHÉS AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	66
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	67
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	68
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017	69
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017	71
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	88
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	90
3.2.	LEÇONS APPRISES	90
3.3.	PERSPECTIVES	90

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Indépendamment des pays et des pratiques consacrées en matière budgétaire, l'évaluation de la performance des administrations en charge de la coordination du travail gouvernemental, n'est pas toujours aisée. La difficulté qui entoure un tel exercice réside dans la définition même de ce que l'on entend par « organisation de l'action ou du travail gouvernemental », qui apparaît à maints égards comme une réalité protéiforme et qui fait intervenir une panoplie d'acteurs institutionnels.

La revue de la littérature scientifique en la matière révèle une certaine stabilisation de la doctrine sur le fait que l'organisation du travail gouvernemental s'articule autour de deux types d'activités :

- d'une part, une participation au processus de décision, qui consiste à suivre l'élaboration, l'édiction et la mise en œuvre des textes législatifs ou réglementaires qu'implique la réalisation du programme gouvernemental ;
- d'autre part, une fonction d'ordre administratif, visant à assurer la coordination des activités et des décisions prises par les autorités gouvernementales, ainsi que l'encadrement des services qui peuvent être rattachés au Chef du Gouvernement.

Il ressort de cette analyse que la direction de l'action gouvernementale s'articule sur deux principaux niveaux d'action :

- un niveau politique, centré sur les processus décisionnels inhérents à l'exécution du programme gouvernemental, défini par le Président de la République ;
- et un niveau administratif, constitué de tâches de gestion courante.

Il ne souffre l'ombre d'aucun doute que le premier niveau, à savoir politique, est le fondement du programme « opérationnel » des SPM, tandis que le deuxième niveau, c'est-à-dire celui à caractère administratif, est à la base du « programme support ».

Par conséquent, étant entendu que le Premier Ministre est chargé, à travers ses Services, de la direction, de l'impulsion, de l'animation (orchestration), de la coordination et de la supervision de l'action gouvernementale, l'objectif stratégique des SPM est de traduire le programme politique dont sont porteurs les membres du Gouvernement en actes de toute nature qu'eux-mêmes ou leurs subordonnés accomplissent dans l'exercice de leurs fonctions, à travers l'optimisation des dispositifs de coordination du travail gouvernemental.

Au rang de ces dispositifs, figurent notamment les conseils de cabinet, les conseils restreints, les réunions interministérielles, les comités et les commissions placés sous l'autorité du Premier Ministre (article 1er du décret n°92/088 du 4 mai 1992).

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

L'action des Services du Premier Ministre (SPM) s'ordonne autour des missions dévolues au Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Aux termes de l'article 12 de la Constitution et de l'article 1^{er} du décret n°92/089 du 04 mai 1992, modifié et complété par le décret n°95/145-bis du 04 août 1995 précisant les attributions du Premier Ministre, ce dernier est chargé de diriger l'action du Gouvernement dont le mandat est de mettre en œuvre la politique de la nation, telle que définie par le Président de la République.

A ce titre, sous réserve des pouvoirs constitutionnels dévolus au Chef de l'Etat et suivant ses directives, le Premier Ministre est chargé, de l'impulsion, de l'animation, de la coordination et de la supervision des services placés sous son autorité. Il veille à la réalisation des programmes d'action des ministères approuvés par lui et impartis aux chefs de départements ministériels. Il coordonne la préparation des actes législatifs et réglementaires à soumettre à la sanction du Président de la République, et veille au respect de la légalité des décisions gouvernementales. Il préside les Conseils de cabinet, les réunions interministérielles, ainsi que les Comités et conseils spéciaux, quand le texte créant ledit comité ou conseil en dispose ainsi et anime et coordonne les politiques de communication des départements ministériels. Par ailleurs, le Premier Ministre coordonne le travail gouvernemental, à travers des Conseils de Cabinet, des réunions interministérielles, des Conseils restreints et des Comités. Pour remplir ce cahier de charges, le Premier Ministre dispose de deux principaux organes : un Secrétariat Général et un Cabinet.

Conformément aux dispositions de l'article 2(1) du décret n°92/088 du 4 mai 1992 portant organisation des Services du Premier Ministre, « le Secrétariat général des Services du Premier Ministre assiste le Premier Ministre dans l'accomplissement de sa mission ». Parallèlement au Secrétariat Général des Services du Premier Ministre, le Cabinet du Premier Ministre, organisé par le décret n°92/196 du 25 septembre 1992, concourt à l'exercice des missions assignées au Chef du Gouvernement.

En dehors de ces deux organes, qui bénéficient chacun d'un personnel dédié et de ressources financières propres, l'action du Premier Ministre se déploie également à travers un certain nombre de structures placées sous son autorité. Il s'agit :

- du Conseil national de la décentralisation (CND) ;
- du Conseil national de la route (CONAROUTE) ;
- du Conseil Nationale du Tourisme (CNT)
- du Conseil national de compétitivité et de régulation (CRC) ;
- du Programme national de gouvernance (PNG) ;
- du Conseil national de la communication (CNC) :
- de la Commission nationale de suivi de la politique du livre, du manuel scolaire et autres

matériels didactiques ;

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

La cartographie des programmes des SPM, compte tenu de la spécificité de cette administration, dévoile deux (02) programmes, contrairement aux départements ministériels qui en disposent plus de deux (02). Ces programmes ont été mis en œuvre dans un contexte marqué notamment par :

- a. la poursuite de l'exécution du Programme des Grandes Réalisations ;
- b. Lancement du plan d'urgence triennal spécial Jeunes ;
- c. l'accélération de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour la croissance et l'emploi (PLANUT) ;
- d. la finalisation des travaux préparatoires à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football « Cameroun 2019 »
- e. La conclusion du Programme Economique et Financier (PEF) appuyé par le FMI au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC).

a. LA POURSUITE DE L'EXECUTION DU PROGRAMME DES GRANDES REALISATIONS

Il faut dire à ce sujet que l'année 2017 a été la sixième année de mise en œuvre des projets inscrits dans l'agenda des Grandes Réalisations. Pendant cette période, le Gouvernement s'est employé à finaliser l'exécution des projets structurants de première génération. C'est ainsi que certains projets structurants de première génération ont pu être achevés.

Le développement des infrastructures étant une condition essentielle de l'émergence, le Gouvernement a, sur les très hautes directives du Président de la République, initié, poursuivi et finalisé de nombreux projets infrastructurels dans les domaines de la production de l'énergie (i) et de l'eau potable (ii), des équipements sportifs (iii), des transports (iv), de la mobilité urbaine et du logement (v) et des télécommunications (vi).

AMELIORATION DE L'OFFRE ENERGETIQUE

Le développement de la production d'énergie, visant à soutenir la politique industrielle et à satisfaire durablement la demande des ménages, s'est accéléré au cours du septennat 2011-2018. En effet, plusieurs projets ont été réalisés et parachevés, d'autres étant en cours de réalisation.

Projets en cours de réalisation

Projet d'électrification au solaire de 186 localités dans les 10 Régions du Cameroun

Le Gouvernement a affecté une enveloppe budgétaire de 16 milliards de francs CFA à la réalisation de ce projet, qui a démarré en 2016.

Dans ce cadre, en sus de la mini centrale solaire inaugurée à Mvomeka'a dans la Région du Sud, la première centrale photovoltaïque du Cameroun a été inaugurée le 29 novembre 2016 dans la localité de Ngang, département de la Mefou Afamba.

La première phase de ce projet, qui touche à 59 sites en tout, bénéficiera à plus de 25000 ménages et contribuera à favoriser l'usage de l'énergie en milieu rural et enclavée. Ce sont 12 MW qui seront respectivement produits dans chaque localité. Ce projet sera le tout premier de cette envergure à être conduit au Cameroun en matière de solaire. Il permettra surtout au pays de diversifier son mix-énergétique dans lequel le solaire, l'éolien et la biomasse ne représentent actuellement qu'à peine 1% de la production globale.

La deuxième phase dudit projet a débuté en 2017, et touchera 184 localités.

Construction d'un terminal à hydrocarbures dans la ville de Kribi

Le taux d'exécution globale de ce projet est d'environ 25%.

Construction d'une sphère de 1000 m³ de gaz domestique au dépôt Nsam de Yaoundé

Le taux global d'exécution est de 76%.

Song Dong

Ce projet vise la construction d'un barrage hydroélectrique de 270 MW, à Son Dong pour un coût estimé de 375 milliards F CFA. Il entre dans le cadre du plan de développement du secteur de l'électricité.

Le Gouvernement a signé le 19 janvier 2015 à Yaoundé, avec la société Hydrochina International, un contrat commercial pour le développement de ce projet dans la Région du Centre. Ce barrage sera assorti d'une centrale hydroélectrique d'une capacité de 270 MW et de deux lignes d'évacuation d'énergie de 225 KV, longues de 75 Km. Installation de 270 lampadaires solaires dans 11 localités du Centre et du Sud et construction des mini-centrales solaires dans 04 localités pour une capacité totale de 21,35 kw. Les travaux sont en cours.

Electrification de 166 localités rurales grâce à l'énergie solaire photovoltaïque

Les travaux ont démarré dans certaines localités.
Electrifier au moins 83 nouvelles localités dans les 10 Régions

Les travaux sont achevés dans 65 localités et restent en cours dans les autres localités. Les travaux sont en cours, sur financement AER/OFID.

PROJETS ENVISAGES

Réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Song Loulou

Le Gouvernement a consenti à mobiliser 11 milliards de F CFA pour réhabiliter la centrale hydroélectrique de Song Loulou, la plus importante centrale hydroélectrique du Cameroun. Située à 150 km de Douala, ladite centrale a une capacité de 388 MW, pour un débit fluvial moyen annuel de 2 100 m³/s et une capacité de la retenue de 10 Mm³.

Inaugurée le 14 novembre 1981, la centrale hydroélectrique de Song Loulou présentait des fissures dues au vieillissement du matériel d'installation et de la dégradation des murs de soutènement du barrage.

Nachtigal amont

Le protocole d'accord de développement afférent au projet hydroélectrique de Nachtigal Amont, d'une capacité de 420 MW, est en cours de finalisation, ce qui permettra le lancement des travaux.

Situé sur le fleuve Sanaga à 65 km de Yaoundé, ce projet comprend la construction de barrages en béton compacté au rouleau (BCR), d'un canal usinier, d'une centrale hydroélectrique dotée de sept (07) groupes de 60 MW et d'une ligne d'évacuation d'énergie jusqu'à Yaoundé.

Construction du projet Grand Eweng

Ce barrage baptisé « Grand Eweng », coûtera 1500 milliards de francs CFA et générera 1800 mégawatts d'énergie au Cameroun à l'horizon 2025.

Situé sur le fleuve Sanaga près de la localité de Kan dans le département de la Sanaga Maritime et de Dibang dans le Nyong Ekelé, ce projet vise la construction du quatrième plus

grand barrage d'Afrique par la firme américaine Hydromine, qui entend y investir 3 milliards de dollars (1500 milliards de francs CFA).

Selon l'échéancier de la société américaine, le barrage Grand Eweng pourrait être réalisé d'ici à 2025. 14 milliards ont été engagés dans des études de faisabilité et les résultats sont déjà disponibles. Il est prévu, en 2018, la signature du contrat d'achat de l'électricité qui sortira des 10 turbines de 180 MW de la centrale et l'ouvrage final sera rétrocédé à l'Etat du Cameroun après 30 ans.

Menchum

Le Gouvernement a lancé la construction du barrage hydroélectrique de la Menchum, dans la Région du Nord-Ouest du pays. Ce barrage d'une capacité de production de 72 MW, coûtera environ 162,5 milliards de F CFA et sera réalisé par CEW (entreprise chinoise qui construit déjà Lom Pangar) suite à un accord signé le 3 juin 2013.

Ce projet intègre une ligne d'évacuation d'énergie de 72 km entre la localité de Wum et la ville de Bamenda.

A date, les études APD sont pratiquement achevées, ainsi que l'évaluation des biens mis en cause par les travaux de construction.

Construction des pipelines de produits pétroliers entre Limbé-Douala-Edéa-Yaoundé et Limbé-Bafoussam-Bamenda

Ce projet a été engagé par la construction des pipelines pour le transport des produits pétroliers entre Limbé-Douala et Edéa-Yaoundé. A date, les études d'ingénierie de base sont achevées, ainsi que la première phase des études APD et le dialogue de pré-qualification.

Le bouclage du financement et les négociations d'accords sont amorcés.

Construction d'un dépôt pétrolier à Bakassi d'une capacité de stockage de 15.000 m3 de produits liquides, 6.000 m3 de gasoil, 6.000 m3 de super et 3.000 m3 de pétrole lampant

L'étude de faisabilité du projet est bouclée et les dialogues de pré-qualification sont en cours.

L'ensemble des projets sus évoqués, dont certains sont achevés et d'autres en cours d'exécution, permettront à terme, permettront de résorber le déficit d'énergie électrique observé sur l'ensemble du territoire.

En effet, par les projets engagés, le Gouvernement a pris la mesure du gap à combler pour

asseoir l'émergence de notre pays à l'horizon 2035 et réaliser la volonté du Chef de l'Etat, qui a déclaré, le 15 novembre 2013 à Douala, juste avant de couper le ruban symbolique marquant l'ouverture officielle de l'unité de traitement de gaz naturel de Logababa-Ndog-Passi, que «l'énergie est la reine de la bataille du développement et du progrès. Et cette bataille, nous allons la gagner».

Il en va autant pour la réduction du déficit d'eau potable.

RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

Dans l'optique de l'augmentation de l'offre d'alimentation en eau potable en milieu urbain et rural, visant à satisfaire durablement la demande des entreprises et des ménages, plusieurs projets ont été réalisés, d'autres étant en cours de réalisation.

Projets en cours de réalisation

f. Réalisation de 3000 forages dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord

Des négociations sont en cours entre l'Etat du Cameroun et la firme de droit français Vergnet Hydro pour la construction de 3 000 forages dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-nord et du Nord Cameroun, pour un investissement de 25,5 milliards de francs CFA. Ce projet connaît un taux de réalisation de 12%.

Poursuite de la mise en œuvre du projet d'alimentation de la desserte en eau potable de Yaoundé, Edéa, Bertoua et Ngaoundéré. Le taux d'avancement global des travaux est de 40%.

- Réhabilitation et renforcement des réseaux d'approvisionnement en eau potable des villes de Sangmélima et d'Ebolowa dans les Régions du Sud

Les travaux sont en cours et cette réhabilitation apportera 7 000 m³ supplémentaire d'eau par jour.

Travaux d'extension de la station d'Akomnyada

Les travaux sont partiellement achevés et l'ouvrage injecte 35 000m³ d'eau par jour dans le réseau de Yaoundé depuis août 2016. A terme, la Station d'Akomnyada injectera 175 000m³ dans le réseau d'eau potable de Yaoundé.

- Réhabilitation et renforcement des systèmes d'adduction d'eau potable dans 52 centres

Les travaux sont achevés dans plusieurs centres et se poursuivent dans d'autres.

- **Projet d'adduction d'eau potable à Mokolo et dans le camp des réfugiés de Minawao dans l'Extrême-Nord**

Les travaux sont en cours et la réception des travaux reste attendue.

PROJETS ENVISAGES

- **Alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé à partir du fleuve Sanaga**

Pour résorber le déficit de production d'eau potable évalué à environ 150 000 m³/jour, le Gouvernement a engagé le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga à Batchenga, situé dans le département de la Lékié, Région du Centre. D'une capacité de production de plus de 300 000 m³/jour, ce projet de grande envergure est principalement financé par la République Populaire de Chine et suivi par un Comité de Pilotage mis en place par le Premier ministre, Chef du Gouvernement. Les études d'avant-projet détaillées dudit projet sont en cours d'achèvement, les travaux préliminaires ont été lancés et le bouclage du financement devrait permettre le début des travaux qui vont durer au moins 28 mois. C'est dire qu'au 1^{er} janvier 2020, Yaoundé et ses environs devraient recevoir de la Sanaga, un supplément de 300 000 m³ d'eau par jour, extensible à 400 000 m³/jour.

Construction des adductions d'eau dans 30 villes secondaires et/ou forages de 100 puits par Région

Ce projet rentre dans le cadre du Plan d'Urgence Triennal. Il bénéficiera d'une partie du financement de 35 milliards de FCFA consenti promis par ECOBANK.

AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES ET DU SERVICE DES TRANSPORTS : ROUTIER, AERIEN, MARITIME ET FERROVIAIRE

La circulation des personnes et des biens est restée une priorité du Gouvernement au cours du septennat épuisé, pendant lequel l'offre en transport routier s'est améliorée, le transport aérien a été fluidifié avec l'apport de la compagnie nationale, le transport maritime a connu une évolution spectaculaire avec notamment la mise en service du port de Kribi et l'amélioration de la qualité de service au port de Douala, tandis que le transport ferroviaire s'est densifié, malgré les difficultés rencontrées au lendemain de l'accident ferroviaire d'Eseka, pour lesquelles de

solutions idoines ont été prises.

DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS ROUTIERS

Le réseau routier a été renforcé avec la construction de 1430 km de routes bitumées et la réhabilitation de 940 km de routes bitumées, la construction et la réhabilitation de 06 ouvrages de grande portée, la construction et la réhabilitation de 1000 ouvrages de moyenne et petite portées et l'acquisition de 120 nouveaux engins de génie civil.

Les principaux projets ci-après ont été réalisés :

construction de la route Ayos-Abong-Mbang-Bonis, d'une longueur de 191 km ;

construction de la route Obala-Batchenga-Nkolessong-Bouam, d'une longueur de 110 km pour un montant de FCFA 2 milliards ;

bitumage du corridor Bamenda – Enugu, comprenant 03 lots :

route Bamenda-BachuoAkagbe – Mamfe-Ekok (147 km) ;

route Bamenda Batibo – Numba (64 km) ;

route Numba – Bachuo Akagbe (52 km) ;

construction de la route Zoetele-Nkolyop (30 km) ;

construction de la route Garoua Boulai-Nandéké (80 km)-Mbéré-Ngaoundéré (254 km pour un montant global de 41 926 369 248 FCFA) ;

construction de la route Kribi-Mboro (38,5 km), voie d'accès du port en eau profonde ;

construction de la route Yaoundé-Olama.

Au niveau des ouvrages d'art, l'on peut relever, entre autres :

la construction du 2ème pont sur le Wouri à Douala ;

la reconstruction du pont sur le MAYO BOULA à SALAK ;

la construction d'un nouveau pont sur la LOKOMO, axe Yokadouma – Moloundou ;

la construction du pont sur la rivière Makombe à Madip.

D'autres projets routiers de grande envergure ont démarré. Il s'agit notamment de :

la construction de l'autoroute Douala-Yaoundé (196 km). La phase 1 dudit projet (Yaoundé Bot-Makak), d'une longueur de 68,3 km, est cours de réalisation pour un montant de FCFA 345, 8 milliards ;

la construction de l'autoroute Edéa – Kribi – Lolabé dédié à la desserte du Port en eau profonde de Kribi.

Concernant les routes réhabilitées, l'on peut relever les projets ci-après :

Loum – Nkongsamba – Pont du Nkam (68 km) ;

certaines sections de la route Yaoundé – Bafoussam – Bamenda (102,4 km) ;

Ngaoundéré – Garoua (linéaire : 10 km de la falaise réhabilités + 09 ouvrages d'art élargis) ;

Ngaoundéré – Début de la Falaise (linéaire : 25 km réhabilités + entretien de la section fin de la falaise Garoua) ;

Figuil – Magada – Moutouroua (72 km) ;

Yaoundé – Mbalmayo – Ebolowa (65 km réhabilités et 71 km entretenus) ;

réhabilitation de la boucle du Dja (79 km).

DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS AERIENS

Après le vol inaugural de Camair-Co, le 26 mars 2012, le Gouvernement a renforcé la flotte de cette compagnie nationale avec l'acquisition de 03 aéronefs MA60 de fabrication chinoise. Les diligences en vue de l'acquisition de 02 Boeing 787 au profit de la CAMAIR CO sont également en cours.

Au plan infrastructurel, le Programme de Réhabilitation et de modernisation des Aéroports, initié par le Gouvernement a permis, la réhabilitation des aéroports de Maraoua-Salak, de Garoua, de Douala et de Bafoussam. L'aéroport de Bafoussam a par ailleurs accueilli son vol inaugural le

14 octobre 2016.

DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS MARITIMES

Le développement de l'activité portuaire occupe une place de choix dans la stratégie du Gouvernement. Cette place se justifie par :

la position stratégique du Cameroun dans le Golf de Guinée, avec l'accès direct à la mer ;

la réticence de plus en plus accrue des pays de l'hinterland à utiliser le Cameroun pour le transit de leurs marchandises.

Dans cette veine, le Gouvernement a engagé la modernisation du port de Douala et le développement des infrastructures portuaires à l'instar du Port en Eau Profonde de Kribi, du Port en Eau Profonde de Limbé, du port fluvial de Garoua.

- Modernisation du Port de Douala

Plusieurs actions ont été engagées par le Gouvernement et la Direction Générale du Port Autonome de Douala (PAD), sur Très Hautes Directives du Président de la République, en vue de la modernisation du port de Douala.

L'on peut citer entre autre : l'amélioration de la qualité des services offerts ; l'acquisition d'une drague de capacité supérieure de 2 500 m³ ; la mise en œuvre d'un ambitieux programme d'investissement ; l'enlèvement des épaves des navires ; le drapage des pieds de quai des darses et des plans d'eau ; la reconstruction du Duc d'Albe pétrolier ; la sécurisation physique du port de Douala/Bonaberi ; l'adduction en eau ; l'aménagement de la voirie pour faciliter la fluidité dans le port ; la création d'une zone de contournement en zone navale de Douala ; la réhabilitation de la route d'accès Chantier naval – Base Elf ; la construction des aires d'attente des camions et des zones de stockage en zone navale ; l'arrivage de nouveaux pilotis ; les projets d'électrification ; la construction d'une barrière avec vidéo surveillance ; la modernisation du Port de pêche ; la modernisation du terminal fruitier, etc.

Par ailleurs, le PAD a acquis un troisième portique pour booster les cadences de traitement des navires. En outre, de nouveaux tarifs sont applicables au port de Douala depuis le 1er janvier 2018 dans la logique de modernisation et d'amélioration de la compétitivité de la place portuaire de Douala.

- La mise en service du Port en Eau Profonde de Kribi

Situé à Lolabé par Kribi, le Port en Eau Profonde de Kribi (PAK) a vu sa première phase (terminal à conteneurs et terminal polyvalent) réceptionnée en avril 2015. Son extension est prévue sur cinq (5) ans, avec en outre l'aménagement des terminaux spécifiques, pour les minerais de fer (2 millions de tonnes par an), les terminaux aluminium (60 à 350 000 tonnes par an), hydrocarbures (335 000 tonnes par an), alumine, minéralier, gaz naturel liquéfié...

Il est prévu que le PAK soit le plus grand port du Cameroun, notamment par sa capacité d'accueil et la diversité de ses terminaux, qui impacteront les projets d'industrialisation, d'exploitation des gisements miniers et l'importation de matières premières pour les industries locales.

Avec la mise en place de ses organes sociaux, le PAK a déjà reçu plusieurs navires, notamment ceux chargés de son matériel de construction.

- **Construction du Port en Eau Profonde de Limbe**

Le Port en eau profonde de Limbe est en construction par le consortium camerouno-coréen Limbe Port Industrial Development Corporation (LIPID) et Afko et sa livraison est attendue avant fin 2018. Il devrait être spécialisé en transport d'hydrocarbures et de produits agricoles.

Le montant estimé pour sa réalisation est de 400 milliards F CFA. Capable d'accueillir des navires de 30 mille tonnes, ce port aura pour vocation d'accroître les échanges entre le Nigéria et le Cameroun et d'éclater le trafic entre l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

Le Gouvernement a adopté un Plan Directeur Ferroviaire National (PDFN) en 2012, dans le but de booster ce secteur qui n'a pas connu un développement significatif depuis la chute de l'ex-REGIFERCAM.

Ce plan comporte 32 nouvelles lignes de chemin de fer. Parmi ces lignes, les itinéraires suivants sont prioritaires dans le court et le moyen termes :

Mbalam-Kribi (516 km) ;

Edéa-Kribi (140 km) ;

Douala-Limbé (72 km) ;

Ngaoundéré-Douala (907 km);

Douala-WUM (350 km);

Mbanga-Kumba (21,3 km) ;

Ngaoundéré-Kousseri (681,5 km);

Bertoua-gamboula (182 km) ;

Mora-frontière du Nigéria (35 km) ;

Bafoussam-Foumban (69 km) ;

Bamenda-jakiri (75 km) ;

Mintom-ngoyla (119km).

Les études détaillées relatives aux itinéraires Douala-Limbé et Edea-Kribi Lolabe sont en cours de finalisation.

Dans le même temps des discussions sont en cours avec la République du Tchad pour l'extension du réseau ferroviaire national jusqu'à MOUNDOU, à partir de Ngaoundéré.

Parallèlement à ces projets de développement, la réhabilitation et la mise à niveau du réseau existant se poursuit. Le tronçon Batchenga-Ka'a (175 km) a été renouvelé, tout comme la ligne Douala-Yaoundé.

Concernant le matériel roulant, le Gouvernement a acquis 6 locomotives et 55 nouvelles voitures pour le transport des passagers. Ces acquisitions ont permis la mise en service de l'Intercity pour fluidifier le trafic entre Douala et Yaoundé

Toutefois, Les efforts engagés par le Gouvernement pour améliorer le service de transport des personnes et des biens par train ont connu un frein majeur avec l'accident ferroviaire survenu à Eseka le 21 octobre 2016.

Depuis lors, le Gouvernement a recentré ses priorités sur la prise de contrôle du transport ferroviaire par l'Etat. Les victimes de l'accident ont toutes été prises en charge, une dotation spéciale du Chef de l'Etat a été débloquée pour compléter les indemnités prévues par la

réglementation en vigueur.

Par ailleurs le Gouvernement s'active actuellement pour l'acquisition d'un nouveau matériel pour le transport des voyageurs, dont 9 locomotives et 5 modules autorails.

Le Gouvernement a également entrepris de relire les contrats de CAMRAIL, au regard de son implication dans l'accident d'Eseka, afin d'assurer davantage de sécurité aux citoyens dans le transport ferroviaire.

b. LANCEMENT DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL SPECIAL JEUNES

Le Gouvernement a préfiguré un certain nombre de mesures visant à réduire le taux de sous-emploi des jeunes, à travers l'élaboration du Plan Triennal « Spécial jeunes » prescrit par le Chef de l'Etat le 10 février 2016.

Près de 2150 projets, dont 1845 micro-activités et 305 entreprises juniors, ont été identifiés pour une enveloppe globale de FCFA 3 332 316 607 à répartir dans les dix régions. A date, plus de 160 000 jeunes sont inscrits à l'Observatoire National de la Jeunesse. Des jeunes porteurs de projets matures ont été directement financés grâce au concours du MINEPAT (appui en tracteurs, du MINADER (intrants agricoles) et du MINEPIA (intrants en élevage)

Les pouvoirs publics ont également entrepris sous l'égide du MINJEC, du FNE, du PAJER-U et de l'Agence du Service Civique de Participation au Développement, diverses actions en matière d'éducation civique et d'intégration nationale, ainsi que de promotion économique des jeunes.

Il est prévu la création et l'ouverture intégrale sur l'ensemble du territoire national, de 963 structures d'encadrement de proximité des populations prévues par le Décret N02015/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du MINJEC

c. L'ACCELERATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE (PLANUT)

Le PLANUT annoncé par le CHEF DE L'ETAT dans son message à la nation à l'occasion de la fin d'année 2013 s'est matérialisé lors d'un conseil ministériel tenu au palais de l'unité le 09 décembre 2014.

Ce plan massif d'investissements, soutenu par le secteur bancaire, couvre dix (10) secteurs de concentration, à savoir : l'agriculture, l'élevage, l'aménagement urbain,

l'habitat, l'eau, l'énergie, la santé, la sécurité, les routes et l'aménagement du territoire.

(i) Dans le domaine de l'agriculture, le Gouvernement s'est attelé à la finalisation des études techniques préalables à la construction des marchés de ravitaillement de MANFE, FOUMBOT, OBALA, NGONG, DIBOMBARI et GAZAWA. Neuf marchés ont été signés pour un montant de FCFA 264 millions 374 mille 518 FCFA, en vue de la réalisation des études pour la construction des agropoles dans la production des spéculations ci-après :

- l'oseille de Guinée à Figuil dans la Région du Nord ;
- la pomme de terre de Santa dans la Région du Nord-Ouest ;
- le cacao à BOKITO dans la région du Centre ;
- le café arabica de Bamenda dans la Région du Nord-Ouest ;
- le café robusta d'Angossas dans la Région de l'Est ;
- la pomme de terre de Lebialem dans la Région du Sud-Ouest ;
- le cacao de Meyomessala dans la région du Sud ;
- le café robusta de Melong dans la Région du Littoral ;
- l'huile de palme de Kumba dans la Région du Sud-Ouest.

(ii) Concernant l'élevage, la construction de l'abattoir industriel de N'Gaoundéré et des entrepôts frigorifiques de Yaoundé, Kribi, Ebolowa et N'Gaoundéré a été effectuée.

(iii) Pour ce qui est de l'aménagement urbain, les travaux de réhabilitation de certaines voiries secondaires de la ville de Yaoundé sont achevés dans les quartiers ci-après : Biyem-Assi, Mvog-MBI, Mvog Atangana- Mbala et SIMBOCK

Dans la ville de Douala, les travaux de réhabilitation des voiries ont été exécutés dans les quartiers ci-après : Youpwé, SODIKO, Bonabéri, Bépanda, Camp Yabassi et Mbangué.

(iv) Relativement au volet habitat, le taux d'exécution global du Programme de construction de 800 logements sociaux a été relevé à 30%, avec un taux de 75 % à EBOLOWA et de 30% à Ngaoundéré.

(v) Dans la composante routière, les travaux de construction des cinq premiers axes de désenclavement ont débuté sur les tronçons ci-après :

- MAROUA-BOGO, 45 Kilomètres ;

- SOA-ESSE-AWAE, 72 Kilomètres ;
- KUMBA-EKONDO TITI, sur 60 kilomètres
- DOUALA –BONEPOUPA et BONPOUPA –YABASSI, 95 kilomètres ;
- MANDJOU- AKOKAN et AKOKANB- BATOURI, 90 Kilomètres.

(vi) Dans le secteur de l'eau, les travaux de construction de 900 forages dans les 9 régions sont réalisés à 83 %, soit 640 forages déjà fonctionnels et 19 mini-adductions d'eau potable réalisées dans la Région du Nord-Ouest.

(vii) Pour ce qui est du volet énergie : la phase de développement de l'aménagement hydroélectrique de BINI A WARACK avec la finalisation du rapport de la Commission de constat et d'évaluation des biens mis en cause. Les études du projet de construction de la ligne de transport de l'électricité entre EDEA-LOGBESSOU-BEKOKO par Douala ont été réalisées.

(viii) En matière de santé, les travaux de réhabilitation des infrastructures et de relèvement des plateaux techniques des hôpitaux généraux de Yaoundé et de Douala, ainsi que du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Yaoundé sont en cours. D'autre part, la construction des 08 centres hospitaliers de référence avance sur tous les sites retenus.

(IX) En ce qui concerne l'aménagement du Territoire, 77 mille 301 hectares des périmètres hydro-agricoles, soit environ 64% sur les 120 mille envisagés ont été identifiés et répartis ainsi qu'il suit :

- 12 mille 346 hectares en cours d'exécution dans la Région de l'Extrême-Nord ;
- 48 mille 518 hectares en cours de contractualisation, soit 48 mille 107 hectares dans la région de l'Extrême-Nord ;
- 16 mille 437 hectares dont les études techniques sont déjà disponibles, soit 9 2537 hectares dans la Région du Nord et 7 mille 200 hectares dans la Région de l'Extrême-Nord.

(X) Au plan sécuritaire, plusieurs actions significatives ont été mises en œuvre par le Gouvernement en 2017, en vue de la préservation de l'intégrité territoriale de notre pays et de la consolidation de la paix sociale. Il s'agit :

- la contribution au maintien et au rétablissement de l'ordre public dans les régions perturbées, à travers le déploiement de plusieurs contingents de fonctionnaires de police ;
- la sécurisation renforcée de certaines de nos frontières situées dans la partie septentrionale ;
- la réhabilitation et/ou la construction des nouvelles unités et structures d'accueil de

la police ;

- l'achèvement de la construction des postes de gendarmerie de Sodikombo- Douala et d'Abang- Minko'o, de même que ceux de NKOLKONDI-Yaoundé, d'EBOM-Yaoundé ; Manguiers-Yaoundé, MINKOAMEYOS-Yaoundé, MOMBORE et Gashiga dans la région du Nord et Koza dans la région de l'Extrême—Nord.

d. LA FINALISATION DES TRAVAUX PREPARATOIRES A LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (CAN) DE FOOTBALL « CAMEROUN 2019 » :

Dans la perspective de l'augmentation de l'offre d'infrastructures sportives en général, et de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football féminin en 2016 et de la CAN masculine en 2019 en particulier, plusieurs infrastructures sportives ont été réhabilités et construites, d'autres étant en cours d'achèvement.

-

PROJETS EN COURS DE REALISATION

-

- Construction du complexe sportif d'Olembé

Le Complexe sportif d'Olembé dont la livraison est attendue en octobre 2018, dispose d'un stade de 60 000 place qui devra recevoir les matchs de la CAN 2019.

La construction de cette infrastructure d'un montant de 163 milliards de F CFA est cofinancé par la Banque italienne Intesa San Paolo et l'Etat camerounais et le premier contingent des éléments préfabriqués, 6500 tonnes, est arrivé.

- Construction du complexe sportif de Japoma à Douala

Situé dans l'Arrondissement de Douala 3ème, le complexe sportif de Japoma qui s'étend sur environ 48 hectares, est en cours de réalisation par la société turque Yenigün Construction Industry avec ses 650 employés.

Sa livraison est prévue pour le 20 septembre 2018, notamment en ce qui concerne le stade de compétition avec tribunes et gradins couverts d'une capacité de 50 000 places et 02 terrains d'entraînement de 1000 places chacun avec gradins non couverts.

En outre, ledit Complexe dont la construction est évaluée à 140 milliards de F CFA devrait disposer d'un gymnase couvert d'une capacité de 2000 places assises, d'une piscine olympique de huit couloirs couverte avec différents bassins disposant de 1 000 places, de 02 terrains de basketball et entre autres de volleyball, ainsi que 04 courts de tennis et 37000 m² de parking.

- **Réhabilitation du stade de la réunification de Douala**

Le stade de la Réunification qui a une capacité de 40 000 places est en cours de réhabilitation dans le cadre du financement obtenu par le Gouvernement auprès de la Standard Chartered Bank de Londres, d'un montant de 62,5 milliards de francs CFA, pour la réalisation des infrastructures sportives au Cameroun, dans la perspective de la CAN 2019.

- **Réhabilitation du stade MbappeLeppe de Douala**

La réhabilitation du stade Mbappe Leppe de Douala aux normes internationales est en cours par la société française Alcor Équipements. Après une interruption des travaux de cinq mois, les travaux ont repris.

Ce stade qui servira de terrain d'entraînement, bénéficiera d'une tribune d'honneur d'une capacité de 4.000 places assises, d'une pelouse de gazons naturels, des vestiaires modernes, de l'électrification et d'une alimentation en eau potable.

- **Réhabilitation du stade Roumbe Adja de Garoua**

Les travaux de réhabilitation du stade Omnisports Roumde Adja de Garoua ont démarré le 1er janvier 2016. Ce stade devrait accueillir des rencontres de la CAN 2019.

Ce stade passera ainsi de 15 000 à 20 000 places assises et son gazon synthétique sera remplacé par du naturel, en plus de l'amélioration du système d'irrigation et de l'éclairage.

- **Réhabilitation du stade du CENAJES de Garoua**

La réhabilitation du stade du CENAJES de Garoua est en cours, en vue d'arrimer ce stade aux normes internationales.

- **Réhabilitation du stade Tocket de Bafoussam**

La réhabilitation de ce stade de 30 000 places est en cours, pour un montant d'un milliard deux cent millions.

- **e. LA CONCLUSION DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER (PEF) APPUYE PAR LE FMI AU TITRE DE LA FACILITE ELARGIE DE CREDIT (FEC)**

Fort de la diversité de son économie, de sa résilience face aux chocs exogènes et de son rôle de locomotive dans le processus d'intégration régionale, le Cameroun a porté auprès des Partenaires Techniques et Financiers, le plaidoyer relatif à la reconstitution de la viabilité budgétaire et extérieure des agrégats monétaires de la Sous- région.

Aussi, dans un élan de solidarité régionale et en droite ligne des résolutions issues du Sommet des Chefs d'Etats de la CEMAC, le Gouvernement a sollicité et obtenu le 26 juin 2017 du Conseil d'administration du FMI, un accord triennal au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC).

Ledit Programme économique et financier, est appuyé par le FMI à hauteur de FCFA 400 milliards dans le contexte économique de crise que traverse la Sous-région, a été conçu comme un « Programme de redressement économique ». A ce titre, il vise le rétablissement de la confiance des agents économiques. Il a pour objectif opérationnel affiché sur trois (03) ans, la réduction d'au moins 1,5% du PIB par an du déficit des comptes publics.

Dans la même veine, le Gouvernement a conclu en vertu des possibilités offertes par le régime financier, avec ses principaux partenaires au développement (union européenne, BAD, Banque Mondiale, AFD), des accords en vue de la mise en place suivant l'ordonnancement ci-après d'appuis budgétaires directs au trésor Public. Il s'agit notamment de :

- la Banque Mondiale : FCFA 247 milliards ;
- l'Union Européenne : FCFA 66 Milliards ;
- la BAD : FCFA 377 milliards ; et
- la France : FCFA 197 milliards.

D'une manière générale, le Programme de redressement économique appuyé par le FMI, dont la première revue à fin octobre 2017 s'est avérée globalement satisfaisante, s'appuie sur trois principaux piliers :

- Un assainissement budgétaire concentré sur le court terme pour accroître les marges de manœuvre budgétaires et extérieures, tout en protégeant les dépenses sociales (éducation,

santé, enseignement supérieur, emploi) ;

- Des réformes structurelles visant à accroître les recettes non-pétrolières, améliorer l'efficacité des investissements publics et la qualité du système budgétaire et (iii) atténuer les risques issus de passifs conditionnels ;

- Des mesures d'accélération de la diversification économique, à l'effet d'accroître la résilience du secteur financier et de permettre au secteur privé de prendre le relais de l'intervention de l'Etat dans un contexte de contrition de ressources.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2017

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 046

DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Responsable du programme

ASSIGA ATEBA ETIENNE MODESTE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Objectif	Veiller à la réalisation effective d'au moins 70% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	
Indicateur	Intitulé :	Taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux
	Unité de mesure :	Pourcentage
	Valeur de référence	83,39%
	Année de référence	2016
	Valeur cible	100 %
	Année cible	2017
Actions du programme	<p>Action 01 : Pilotage et Suivi de la mise en œuvre des affaires publiques et institutionnelles</p> <p>Action 02 : Pilotage et suivi de l'Action économique et financière du Gouvernement</p> <p>Action 03 : Pilotage et suivi de la mise en œuvre des politiques sociales et de santé publique</p> <p>Action 04 : Pilotage et suivi de la mise en œuvre des politiques culturelles et de communication</p> <p>Action 05 : Pilotage et suivi de la mise en œuvre des politiques d'éducation, de formation et de recherche</p> <p>Action 06: Pilotage et suivi de la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets.</p>	
Dotations initiales	AE : 1 693 930 000	CP : 1 693 930 000
Responsable du programme	Pr. ASSIGA ATEBA Etienne Modeste , Conseiller Technique, Chef de la Division de l'Economie, de la Prospective, du Budget et de Finances	

OBJECTIF	Veiller à la réalisation effective d'au moins 70% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	34.939998626708984
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2018

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	
	Action 02:	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT	
	Action 03:	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE	
	Action 04:	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION	
	Action 05:	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE	
	Action 06:	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	
DOTATIONS INITIALES	AE	CP	
	1 693 930 000	1 693 930 000	
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ASSIGA ATEBA ETIENNE MODESTE,		

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 046 des Services du Premier Ministre a été exécuté dans un contexte général caractérisé par l'amélioration du pilotage et du suivi de la mise en œuvre des affaires publiques et institutionnelles ; de l'action économique et financière du Gouvernement ; des politiques sociales et de santé publique ; des politiques culturelles et de communication ; des politiques d'éducation, d'enseignement et de recherche ; des politiques infrastructurelles et des grands projets.

Plus spécifiquement, une attention particulière a été accordée à la poursuite de l'exécution du PLANUT et à la finalisation de la réalisation des projets relatifs à l'organisation de la CAN 2019.

S'agissant de l'amélioration de la gouvernance publique, elle s'est traduite, à l'échiquier gouvernemental, par l'organisation régulière des conseils de cabinet, des séminaires gouvernementaux et des réunions interministérielles.

la poursuite des travaux sur le pilotage de l'action économique et financière a été articulé autour de la poursuite de concert avec le Conseil d'Administration du FMI des discussions sur Le Programme Economique et financier du Cameroun, Le bouclage des financements de la CAN 2019 en mettant également à contribution le BIP de l'Etat ; ainsi que l'accomplissement de toutes les diligences relatives à l'achèvement de la mise en œuvre des projets structurants de première génération et du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance et l'emploi (PLANUT).

Enfin, il est établi que les résultats obtenus au plan économique ont vocation à concourir à l'amélioration des conditions de vie des populations, à l'effet de disposer d'une ressource humaine de qualité et en quantité pour soutenir les efforts de croissance. C'est du reste la philosophie d'ensemble qui a présidé au suivi des politiques gouvernementales en matière de

santé publique, de sport, d'éducation et de développement culturel.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

L'objectif du programme 046 était de veiller à la réalisation effective d'au moins 75% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux. Sur cette base, l'on peut considérer que le résultat obtenu de 91,95% a été globalement plus que satisfaisants.

Dans l'ensemble, les performances de ce programme connaissent une nette amélioration par rapport à l'exercice 2016. Les projets structurants de première génération ont été finalisés dans l'optique de leur mise en service entre 2017 et fin 2018 au plus tard. Ces projets ont contribué à l'amélioration du taux de croissance économique réel, qui est passé de 4,5 % en 2016 à 3,2% en 2017.

a- Analyse de la performance globale du Programme 046

RESULTAT TECHNIQUE OBTENU EN 2017	91,95 %	
TAUX DE REALISATION DE L'INDICATEUR	75%	
DOTATION DE CREDITS REVISES (écarts)	AE :1 705 600 937 (11 670 937)	CP : 1 705 600 937 (11 670 937)
CREDITS CONSOMMES	AE : 1 669 200 805	CP : 1 654 500 752
TAUX DE CONSOMMATION	97,86%	97,00%

**JUSTIFICATION DU RESULTAT
ET DE L'UTILISATION DES
RESSOURCES**

Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 97% s'explique du fait de l'exécution effective des actions programmées dans le cadre de la direction et de la coordination de l'action gouvernementale.

(i) Le taux de réalisation obtenu ci-dessus se justifie entre autres par :

- l'entrée en service du Port Autonome de Kribi dès fin octobre 2017 ;

- Nonobstant l'optique de réduction des déficits, qui a présidé à l'option d'apurement et de gel des comptes de correspondants dormants (comptes 420), il y a eu une accélération des décaissements du PLANUT au fur et à mesure de la production des décomptes transmis par les entreprises ;

- Au niveau de la CAN 2019, l'opérationnalisation de l'Unité Technique Opérationnelle (UTO) du COMIP-CAN et des Comités Locaux d'Organisation mis en place par le **PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**, afin de s'approprier le nouveau cahier des charges de la CAF et d'assurer la transition de 16 à 24 équipes en mettant à niveau un ensemble d'infrastructures sportives secondaires.

- La coordination et le suivi de l'exécution des conventions signées. Les engagements signés en 2017 s'élèvent à FCFA 1421,546 milliards **pour un total de 24 projets**

Toutefois, l'on observe quelques difficultés qui freinent la mise en œuvre de certains projets. Celles-ci sont liées à :

- l'insécurité dans les régions de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;

- les projets ne sont pas toujours suffisamment matures ;

- la non disponibilité des fonds de contreparties ou le retard dans la mobilisation de ceux-ci ;

- les soucis inhérents à la libération des garanties et autres cautionnements attendus de l'Etat ;

- le niveau insuffisant de la production énergétique nationale ;

- la transmission tardive des procès- verbaux des Commissions Consultatives d'Indemnisations qui entravent en l'absence de libération des entreprises la notification des

	<p>ordres de service de commencer les travaux ;</p> <ul style="list-style-type: none">- la délivrance des ordres de services aux prestataires de l'Etat avant la libération des emprises par les populations riveraines ;- la rationalisation de l'utilisation des comptes 420, au profit des procédures d'exécution budgétaires classiques.
PERSPECTIVES POUR LA SUITE	<ul style="list-style-type: none">- veiller à la maturation des projets avant leur exécution ;- tenir compte des indemnisations dans le montage des projets- améliorer la budgétisation des fonds de contrepartie- assurer la conduite à bonne fin des projets énergétiques- diligenter la mise à disposition des garanties et autres cautionnements attendus de l'État.- Veiller au respect du cahier de charges de la CAF pour l'organisation harmonieuse de la CAN 2019- Améliorer la programmation des conventions signées en cohérence avec le Programme-FEC

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 97% s'explique du fait de l'exécution effective des actions programmées dans le cadre de la direction et de la coordination de l'action gouvernementale.</p> <p>(i) Le taux de réalisation obtenu ci-dessus se justifie entre autres par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'entrée en service du Port Autonome de Kribi dès fin octobre 2017 ; - Nonobstant l'optique de réduction des déficits, qui a présidé à l'option d'apurement et de gel des comptes de correspondants dormants (comptes 420), il y a eu une accélération des décaissements du PLANUT au fur et à mesure de la production des décomptes transmis par les entreprises ; - Au niveau de la CAN 2019, l'opérationnalisation de l'Unité Technique Opérationnelle (UTO) du COMIP-CAN et des Comités Locaux d'Organisation mis en place par le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, afin de s'approprier le nouveau cahier des charges de la CAF et d'assurer la transition de 16 à 24 équipes en mettant à niveau un ensemble d'infrastructures sportives secondaires. - La coordination et le suivi de l'exécution des conventions signées. Les engagements signés en 2017 s'élèvent à FCFA 1421,546 milliards pour un total de 24 projets <p>Toutefois, l'on observe quelques difficultés qui freinent la mise en œuvre de certains projets. Celles-ci sont liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'insécurité dans les régions de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - les projets ne sont pas toujours suffisamment matures ; - la non disponibilité des fonds de contreparties ou le retard dans la mobilisation de ceux-ci ; - les soucis inhérents à la libération des garanties et autres cautionnements attendus de l'Etat ; - le niveau insuffisant de la production énergétique nationale ; - la transmission tardive des procès-verbaux des Commissions Consultatives d'Indemnisations qui entravent en l'absence de libération des entreprises la notification des ordres de service de commencer les travaux ; - la délivrance des ordres de services aux prestataires de l'Etat avant la libération des emprises par les populations riveraines ; - la rationalisation de l'utilisation des comptes 420, au profit des procédures d'exécution budgétaires classiques. 	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	107,1%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 705 600 937	CP 1 705 600 937
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -11 670 937	Ecart CP -11 670 937
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 669 200 805	CP 1 654 500 752
TAUX DE CONSOMMATION	97,86 %	97 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 97% s'explique du fait de l'exécution effective des actions programmées dans le cadre de la direction et de la coordination de l'action gouvernementale.</p> <p>(i) Le taux de réalisation obtenu ci-dessus se justifie entre autres par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'entrée en service du Port Autonome de Kribi dès fin octobre 2017 ; - Nonobstant l'optique de réduction des déficits, qui a présidé à l'option d'apurement et de gel des comptes de correspondants dormants (comptes 420), il y a eu une accélération des décaissements du PLANUT au fur et à mesure de la production des décomptes transmis par les entreprises ; - Au niveau de la CAN 2019, l'opérationnalisation de l'Unité Technique Opérationnelle (UTO) du 	

	<p>COMIP-CAN et des Comités Locaux d'Organisation mis en place par le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, afin de s'approprier le nouveau cahier des charges de la CAF et d'assurer la transition de 16 à 24 équipes en mettant à niveau un ensemble d'infrastructures sportives secondaires.</p> <p>- La coordination et le suivi de l'exécution des conventions signées. Les engagements signés en 2017 s'élèvent à FCFA 1421,546 milliards pour un total de 24 projets</p> <p>Toutefois, l'on observe quelques difficultés qui freinent la mise en œuvre de certains projets. Celles-ci sont liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'insécurité dans les régions de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - les projets ne sont pas toujours suffisamment matures ; - la non disponibilité des fonds de contreparties ou le retard dans la mobilisation de ceux-ci ; - les soucis inhérents à la libération des garanties et autres cautionnements attendus de l'Etat ; - le niveau insuffisant de la production énergétique nationale ; - la transmission tardive des procès- verbaux des Commissions Consultatives d'Indemnisations qui entravent en l'absence de libération des entreprises la notification des ordres de service de commencer les travaux ; - la délivrance des ordres de services aux prestataires de l'Etat avant la libération des emprises par les populations riveraines ; - la rationalisation de l'utilisation des comptes 420, au profit des procédures d'exécution budgétaires classiques.
PERSPECTIVES 2018	<ul style="list-style-type: none"> - veiller à la maturation des projets avant leur exécution ; - tenir compte des indemnisations dans le montage des projets - améliorer la budgétisation des fonds de contrepartie - assurer la conduite à bonne fin des projets énergétiques - diligenter la mise à disposition des garanties et autres cautionnements attendus de l'État. - Veiller au respect du cahier de charges de la CAF pour l'organisation harmonieuse de la CAN 2019 <p>Améliorer la programmation des conventions signées en cohérence avec le Programme-FEC</p>

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

ACTION 01 : PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES								
OBJECTIF	Accroître le niveau de mise en œuvre des lois et règlements de la République							
INDICATEUR	Intitulé :			Taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles			Taux de réalisation technique : 75% soit une progression de 5%	
	Unité de mesure :			Pourcentage				
	Année de référence :			2016				
	Valeur de référence :			70 %				
	Année cible :			2017				
	Valeur cible :			100%				
	Réalisation exercice (Résultat technique) :			75%				
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	518 765 000	518 765 000	516 073 218	516 073 218	486 673 218	486 673 218	94,30%	94,30%

<p style="text-align: center;">- ACTIVIT ES MAJEU RES REALIS EES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'approbation et la notification de trente six(36) feuilles de routes ministérielles ; <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation de trente six (36) feuilles de routes ministérielles ; - La tenue effective des sessions du Conseil National de la décentralisation sous la présidence du PM/CG et le suivi l'amorce de la mise en œuvre des recommandations contenues dans le Rapport de l'Etude produite par le consultant; <ul style="list-style-type: none"> - L'opérationnalisation du Programme de Développement de la Péninsule de Bakassi suivie de la nomination de son coordonnateur; - La poursuite des discussions sur la refonte du Code des Marchés Publics élaboré en 2016 en liaison avec les Partenaires Techniques et Financiers ; - Le traitement de près de 2000 demande d'Autorisation de Sortie du Territoire ; - Le traitement de 30 000 actes législatifs et règlementaires (lois, décrets, arrêtés, agrément) et requêtes ; <ul style="list-style-type: none"> - La poursuite des mesures d'assainissement du Fichier solde et l'opérationnalisation de la mise en œuvre du SIGIPES 2; - La tenue effective des douze(12) conseils de cabinet initialement programmés sous la Haute présidence du PM/CG; - Le suivi de l'exécution des recommandations du rapport d'étude sur l'évaluation de l'impact de la politique de la décentralisation sur les populations camerounaise de 2010 à 2017 ; <ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration des projets de texte fixant les règles de collaboration entre les CTD et les services déconcentrés de l'Etat; - L'élaboration du projet de texte portant réorganisation de l'ENAM et sa transmis à la PRC ; <ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le Cannabis ; - la souscription d'une assurance maladie aux personnels des SPM ; - Organisation d'un séminaire sur la GAR à l'intention de tous les représentants des structures internes et rattachées des SPM ; <ul style="list-style-type: none"> - l'amélioration des conditions de travail des responsables à la dotation en véhicule ; - la maturation du projet <i>e-government</i> a été achevée dans l'optique de sa budgétisation en 2018 ; - les discussions techniques sur le projet de révision du code du travail et la révision de tous les statuts particuliers des corps des Fonctionnaires ont été achevées ;
--	--

<p>CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La poursuite de la mise en œuvre de la politique de décentralisation, le renforcement de l'Etat de droit et la protection de l'intégrité du territoire ; - La promotion de la dématérialisation des procédures au sein des administrations pour faciliter les relations entre l'administration et ses usagers; - La promotion de la bonne gouvernance et de la gestion axée sur les résultats comme mode de gestion. - La poursuite des actions de viabilisation de la péninsule de BAKASSI.
<p>JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES</p>	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 94,30% s'explique du fait de l'exécution effective des activités programmées dans le cadre du pilotage et du suivi de la mise en œuvre des affaires publiques et institutionnelles.</p> <p>Il peut également s'expliquer par le transfert des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales Décentralisées, l'amélioration des conditions de travail des personnels des SPM dans le cadre de l'implémentation de la GAR .</p> <p>Tout en notant une légère embellie par rapport à l'exercice 2016 (+5%), il y a lieu de relevé que celui-ci a été légèrement entravé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mobilisation tardive des ressources qui ne garantit pas toujours une exécution optimale des activités notamment pour les structures rattachées ; - l'insuffisance des ressources allouées à certaines activités non contenues dans la programmation financière du chapitre 04; - les conflits de compétences entre certains établissements publics administratifs et leurs tutelles ; - la sanction de certains textes majeurs qui restent attendus et qui, occasionnent un blocage dans la mise en œuvre de certaines politiques publiques.
<p>PERSPECTIVES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la coordination et le suivi de la politique de décentralisation ; - Améliorer la gouvernance des marchés publics, en validant de concert avec les partenaires techniques et financiers le nouveau Code des Marchés Publics ; <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la modernisation de l'État et la diffusion de la culture de la performance au sein des administrations publiques ; - Evaluer la mise en œuvre des recommandations du Plan National de Gouvernance (PNG) , dynamiser la stratégie CHOC et les plans d'actions sectoriels des institutions et des structures internes de lutte contre la corruption.

ACTION 02:PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT

OBJECTIF	Accroître de 31,96% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractères économiques et financiers							
INDICATEUR	Intitulé :		taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier				Taux de réalisation technique : 78% soit+ 4%	
	Unité de mesure :		Pourcentage					
	Année de référence :		2016					
	Valeur de référence :		74%					
	Année cible :		2017					
	Valeur cible :		100%					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		78%					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	448 465 000	448 465 000	474 532 125	474 532 125	467 531 993	467 531 940	98,52%	98,52%

ACTIVITES
MAJEURES
REALISEES

- La poursuite de concert avec le Conseil d'Administration du FMI des discussions sur Le Programme Economique et financier du Cameroun ;
- L'organisation de la revue économique avec le FMI en octobre 2017
- L'accomplissement de toutes les diligences relatives à l'achèvement de la mise en œuvre des projets structurants de première génération ;
- La poursuite de l'exécution du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance et l'emploi (PLANUT);
- La réalisation du bouclage des financements de la CAN 2019 en mettant également à contribution le BIP de l'Etat ;
- L'actualisation du Plan stratégique de Développement de l'Economie Numérique et son Plan d'Actions Prioritaires;
- L'élaboration et l'actualisation suivant les directives du PM/CG du projet de Plan stratégique de Développement des Partenariats Publics Privés (PPP) ;
 - La définition des grands axes du Plan Triennal Spécial-Jeunes;
 - la mise en œuvre du Plan de Réforme Economique et Financière de la CEMAC (PREF-CEMAC) et la préfiguration de la liste des projets prioritaires de deuxième génération
 - la mise en exploitation du Port en Eau Profonde de Kribi;
- le suivi de la notation financière du Cameroun dans le classement doing business ;
- le suivi de la mise en œuvre des recommandations adoptées au cours des assises du CBF de 2016 ;
- la dématérialisation des procédures de création d'entreprise et de passation des marchés publics ;
- L'examen et la validation des projets de lois portant statut général des établissements publics administratifs, et des entreprises publiques et leurs transmission à la PRC et adoptées par le Parlement ;
 - la poursuite du processus de fusion de la DSX et de la BVMAC ;
- l'adoption des mesures de libre circulation des personnes et des biens au sein de la CEMAC ;
- la poursuite du processus de rationalisation de la CEEAC et de la CEMAC ;
- l'optimisation du Budget d'investissements Publics par des virements de crédits des projets non –matures vers les projets matures en attente de financements
- l'optimisation de la collecte du droit de timbre automobile par l'implication des compagnies d'assurances ;
- la poursuite de l'interconnexion entre la douane et les impôts à travers le progiciel Fusion
- la poursuite de l'implémentation la stratégie nationale de la finance inclusive ;
 - la relance des filières cacao et café ;
- l'actualisation du cadre juridique des entreprises publiques et parapubliques ;

	<ul style="list-style-type: none"> - la coordination et le suivi du pilotage du plan stratégique de développement de l'économie numérique.
<p>CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la finalisation et l'entrée en service des projets structurants de première génération ; - l'élaboration du Plan Stratégique de Développement des Contrats de Partenariats Publics Privés ; <ul style="list-style-type: none"> - la promotion de l'économie numérique ; - l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques ; -L'instauration de la discipline budgétaire gage des piliers de consolidation macroéconomique et d'accroissement de la compétitivité externe de l'économie camerounaise.

JUSTIFICATION
DU
RESULTAT ET DE
L'UTILISATION
DES
RESSOURCES

Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 98,52%% se justifie par la mise en œuvre effective des activités de pilotage et de suivi de la mise en œuvre de l'action économique et financière du Gouvernement.

Il est soutenu par la réforme des finances publiques et le respect strict des conventions agréées d'accord partie avec les partenaires extérieurs.

Si le résultat obtenu a connu une légère amélioration par rapport à l'exercice 2016, il y a lieu de relever que celui-ci a été contrebalancé par :

- la mobilisation tardive des ressources qui ne garantit pas toujours un suivi optimal des projets ;
- la sanction de certains textes majeurs qui restent attendus et qui, occasionnent un blocage dans la mise en œuvre des dans lesquels ils interviennent.
- le choc de la menace sécuritaire à l'extrême-nord, à l'Est, au Nord-Ouest et au Sud Ouest;
- l'accumulation des soldes engagés non décaissés sur les conventions de prêts non performantes ;
- le retard accusé par la mise en place des processus de simplification des procédures, de raccourcissement des délais, de facilitation de l'accès au crédit hypothécaire, l'actualisation du régime juridique des indemnisations, la résolution des contentieux fonciers relatifs à l'envahissement du domaine public, ainsi que les performances de l'administration foncière, la mise en place effective des zones économiques ;
- l'optimisation et la synchronisation des dispositifs statistiques (INS, IFORD), numériques (ANTIC, CAMTEL, opérateurs privés), et des outils de coordination du renseignement économique et de la recherche extérieure de l'Etat, restent toujours attendues dans la perspective de mieux structurer une véritable stratégie d'Intelligence Economique ;
- la réforme du cadre institutionnel et réglementaire qui régit les PPP au Cameroun au regard des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, ainsi que des risques budgétaires y relatifs ;
- la faible diversification des sources de financement de l'Economie, liée aux marchés financier embryonnaire
- la faible capacité des entreprises locales en matière d'innovation et de développement technologique
- les contraintes liées à l'élaboration d'un Programme Economique et Financier appuyé par le FMI au titre de la Facilité Elargie de Crédits (FEC) dans l'optique de restaurer la viabilité budgétaire et externe des comptes publics de l'Etat ;
- la poursuite des exonérations fiscales au titre de la loi de 2013 portant incitations à l'investissement privé,

PERSPECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> - le respect des engagements contenus dans le programme économique et financier du Cameroun ; - la mise en œuvre du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) ; - la préfiguration des projets structurants de deuxième génération; - la modernisation des finances publiques, et la mise en œuvre des recommandations de l'étude PEFA ; - la dynamisation des contrats de partenariats publics privés; - la validation du train de mesures inhérentes au développement de l'économie numérique ; - l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques et l'élaboration d'une stratégie d'accompagnement des entreprises publiques
--------------	---

ACTION 03:PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE								
OBJECTIF	Accroître de 48,33% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère sociale							
INDICATEUR	Intitulé :		Taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social				Taux de réalisation technique : 97% soit une progression de 20,3%	
	Unité de mesure :		Pourcentage					
	Année de référence :		2016					
	Valeur de référence :		76,7%					
	Année cible :		2017					
	Valeur cible :		100%					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		97%					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	56 000 000	56 000 000	60 276 151	60 276 151	60 276 151	60 276 151	100%	100%

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Examen de l'avant -projet de loi sur les prestations sociales - L'examen et la validation du projet de décret portant revalorisation du montant des allocations familiales servies aux travailleurs ; - Le suivi de la mission au Cameroun du bateau hôpital Mercy chips ; - L'assainissement du fichier syndical national - L'examen du projet de décret portant création organisation et fonctionnement de l'Office Camerounaise de l'Emploi ; - L'examen de l'avant projet de loi cadre sur l'enseignement et la formation technique et professionnelle; - Le suivi de l'opérationnalisation du paiement des prestations de l'assurance maladie pour le personnel des SPM - La poursuite de la coopération avec l'ambassadeur des Etats Unis sur la lutte contre le trafic des êtres humains effectués. - Le suivi de la mise en application du projet de décret fixant le taux des cotisations sociales et les plafonds de rémunérations applicable dans les branches des prestation familiales, d'assurance-pension de vieillesse, d'invalidité et de décès, des accidents de travail et des maladies professionnelles gérées par la CNPS . - Suivi de l'exécution du contrat d'assurance maladie au profit des personnels du Premier Ministre ; - Campagnes de vaccination des enfants de 0 à 5 ans contre la Poliomyélite, Méningite, etc. <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation du cout et la mise en perspective de la couverture santé universelle - L'achèvement de la première phase du projet filet sociaux
<p>CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de préserver les dépenses sociales dans le contexte de mise en œuvre du programme économique et financier du Cameroun ; - la persistance du fort taux de mortalité lié à la malaria - la gestion sanitaire de l'afflux des réfugiés dans les zones conflictogènes;

<p>JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES</p>	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 100% se justifie par la mise en œuvre effective des activités de pilotage et de suivi de la mise en œuvre des politiques sociales et de santé publique.</p> <p>Si le résultat obtenu a connu une amélioration par rapport à l'exercice 2015, il y a lieu de relever que celui-ci émane notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation du cout et la mise en perspective de la couverture santé universelle - L'achèvement de la première phase du projet filet sociaux - Examen de l'avant-projet de loi sur les prestations sociales - L'examen et la validation du projet de décret portant revalorisation du montant des allocations familiales servies aux travailleurs ; - Le suivi de la mission au Cameroun du bateau hôpital Mercy chips ; - La promotion du multiculturalisme à l'occasion de la tenue des grands évènements cultures (ngondo, mayi, salon du livre, ngonon)
<p>PERSPECTIVES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'assainissement de la gestion du droit d'auteur et des droits voisins ; - Améliorer quantitativement et qualitativement l'offre sanitaire ; - Poursuivre l'amélioration des politiques liées à la sécurité sociale ; - Promotion du bilinguisme, du multiculturalisme et du vivre ensemble.

ACTION 04:PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION

<p>OBJECTIF</p>	<p>Accroître de 22,82% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelle</p>		
<p>INDICATEUR</p>	<p>Intitulé :</p>	<p>Taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles</p>	<p>Taux de réalisation technique : 75% soit une progression de 3,14%</p>
<p>Unité de mesure :</p>	<p>Pourcentage</p>		
<p>Année de référence :</p>	<p>2015</p>		
<p>Valeur de référence :</p>	<p>71,86%</p>		
<p>Année cible :</p>	<p>2017</p>		
<p>Valeur cible :</p>	<p>100%</p>		

	Réalisation exercice (Résultat technique) :		75%					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	332 200 000	332 200 000	336 396 971	336 396 971	336 396 971	336 396 971	336 396 971	100%

ACTIVITES
MAJEURES
REALISEES

- L'élaboration et la soumission à la Haute approbation de deux circulaires (relatives aux déclarations publiques des membres du Gouvernement et hauts responsables de l'administration de l'Etat d'une part ; et de la circulaire relative à la redynamisation et à la modernisation de la communication gouvernementale de l'autre) ;
 - L'actualisation du site web des SPM ;
- La production des Notes de veille informationnelles à la Haute attention du PM/CG ;
- La conception d'une plaquette illustrée en français et en anglais soumise à la haute approbation de la hiérarchie ;
 - Production de sept(7) vidéogrammes thématiques de 5 minutes chacune ;
 - Création du Comité de Suivi de la mise en œuvre du Plan Triennal Spécial Jeunes – Décret signé par le PM/CG (décret n° 2017/0465/PM du 08 février 2017) ;
 - Supervision des activités marquant la célébration de la Fête Nationale de la Jeunesse (11 février 2017) ;
 - Examen des projets de textes régissant la contribution au financement du Crédit Foncier du Cameroun et la part patronale du Fonds National de l'Emploi - Retour des textes au MINEFOP pour concertations élargies à la base ;
- Examen du projet de loi régissant la formation professionnelle – Transmission à la PRC ;
- Supervision du déroulement de la CAN Masculine 2017 – Equipe nationale championne d'Afrique ;
- Elaboration du projet de loi portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun – Transmission à la PRC ;
- Examen des projets de textes d'application de la loi n° 2013/003 du 18 avril 2013 régissant le patrimoine culturel au Cameroun – Retour des textes au MINAC pour concertations élargies à la base et meilleure réécriture ;
- Supervision du déroulement d'évènements culturels : 1ère édition du Festival des Ecoles de Cinéma et d'Audiovisuel d'Afrique (FECAA) ; Festival des Musiques et Danses Patrimoniales ; Salon National des Arts Patrimoniaux et Archéologiques – Bon déroulement desdits évènements ;
 - Supervision du Comité technique chargé de la fusion CMC/SOCAM – Création de la SONACAM ;
 - Examen des projets de textes d'application de la loi n° 2013/003 du 18 avril 2013 régissant le patrimoine culturel au Cameroun – Retour des textes au MINAC pour concertations élargies à la base et meilleure réécriture ;
 - Supervision du déroulement d'évènements culturels : 1ère édition du Festival des Ecoles de Cinéma et d'Audiovisuel d'Afrique (FECAA) ; Festival des Musiques et Danses Patrimoniales ; Salon National des Arts Patrimoniaux et Archéologiques – Bon déroulement desdits évènements ;
 - Supervision du Comité technique chargé de la fusion CMC/SOCAM –

	<p>Création de la SONACAM ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sessions du COMIPCAN, des comités locaux d'organisation et de l'Unité technique Opérationnelle se sont tenues ; - Tenue des visites d'inspection de la CAF. 		
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des travaux préparatoires liés à l'organisation de la CAN 2019 ; - Amélioration de la coordination de la communication gouvernementale. 		
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>L'embellie observée dans le résultat aurait pu être meilleure si les zones d'ombre ci-après étaient levées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livraison à temps des études de certains projets ; - Disponibilité des ressources financières ; - La démobilisation de certains chefs de projets pour ce qui est des travaux de la CAN ; - Le renforcement du suivi de l' »exécution des décisions du Conseil nationale de la Communication ; - La priorisation des projets de la CAN relativement aux contraintes des plafonds d'endettement 2018. 		
PERSPECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le bilan de la préparation de la CAN de football 2019 ; - Poursuivre l'amélioration de la coordination de la communication gouvernementale. - Dynamiser les régies d'imprimerie publique (imprimerie nationale, SOPECAM). 		

ACTION 05 :PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE			
OBJECTIF	Accroître de 40,51% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche		
INDICATEUR	Intitulé :	Taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche	Taux de réalisation technique : 80% soit une progression de 6%
	Unité de mesure :	Pourcentage	

	Année de référence :		2016					
	Valeur de référence :		74 %					
	Année cible :		2017					
	Valeur cible :		100%					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		80%					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	35 800 000	35 800 000	38 427 661	38 427 661	38 427 661	38 427 661	100%	100%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	<p align="center"><u>-Le suivi des politiques de l'éducation de base :</u></p> <p align="center">(1) Contractualisation des instituteurs ;</p> <p align="center">(2) Suivi des activités du PAEQUE ;</p> <p>(3) Mise en place d'une commission nationale de suivi de la politique du livre, des manuels scolaires et autres matériels didactiques</p> <p align="center">(4) Création d'un Groupe de travail chargé d'examiner les modalités de structuration des associations des parents d'élèves et enseignants</p> <p align="center">(5) Elaboration d'une circulaire fixant les principes directeurs de la politique du livre scolaire</p> <p align="center"><u>Suivi des politiques de recherche scientifiques et de l'innovation</u></p> <p align="center">Organisation des activités de la vulgarisation ;</p> <p align="center"><u>Suivi des politiques de l'enseignement secondaire :</u></p> <p>(1) Mise en place d'un comité chargé d'apporter les solutions aux problèmes des syndicats ;</p> <p>(2) Mise en place d'un conseil national d'agrément du manuel scolaire et du livre ;</p> <p>(3) Mise en place d'un Groupe de travail chargé d'examiner les modalités de structuration des associations des parents d'élèves et enseignants ;</p> <p align="center"><u>suivi des politiques de formation professionnelle</u></p> <p align="center">Etudes de loi sur la formation professionnelle</p> <p align="center"><u>Suivi des politiques de l'enseignement supérieur :</u></p> <p>(1) Textes relatifs à l'arrimage des écoles et formations à la loi d'orientation ;</p> <p align="center">(2) Numérisation des universités</p> <p align="center">-</p>							

<p>CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des produits de la recherche ; - Amélioration des offres de formation ; - Professionnalisation des enseignements ; - Opérationnalisation de la Commission nationale de suivi de la politique du livre, du manuel scolaire et autres matériels didactiques ; - Mise en œuvre du projet d'appui à la réforme du secteur éducatif.
<p>JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES</p>	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 100% se justifie par la mise en œuvre effective des activités de pilotage et de suivi de la mise en œuvre des politiques d'éducation, de formation et de recherche</p> <p>Le résultat obtenu émane notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre et suivi des programmes d'amélioration de la qualité de l'éducation de Base ; - Contractualisations des enseignants ; - Mise en œuvre d'un processus amélioré de prise en charge des enseignants en cours d'intégration ; - Constructions et ouverture des Ecoles Normales Supérieures - Mise en œuvre et suivi des programmes d'investissement en infrastructures scolaires ; - Mise en œuvre des programmes d'acquisition des matériels didactiques ; - Mise en œuvre et suivi des programmes de promotions et de vulgarisations des produits de la recherche et de l'innovation.
<p>PERSPECTIVES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'amélioration de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'éducation, de formation et de recherche ; - Mettre en œuvre la politique du livre visant à réduire le coût et accroître l'accessibilité du manuel scolaire.

ACTION 06 : PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS

<p>OBJECTIF</p>	<p>Accroître de 40% le taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants</p>
-----------------	--

INDICATEUR	Intitulé :		Taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants				Taux de réalisation technique : 75% soit une progression de 3,14%	
	Unité de mesure :		Pourcentage					
	Année de référence :		2015					
	Valeur de référence :		71,86%					
	Année cible :		2017					
	Valeur cible :		100%					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		75%					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	302 700 000	302 700 000	279 894 811	279 894 811	279 894 811	265194 811	100%	94,75%

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de l'accord de transition pour la restructuration du projet MBALAM - Sélection d'une entreprise chinoise (CGGC) pour la construction des infrastructures du projet Mbalam <ul style="list-style-type: none"> - Signature d'un MOU avec CGGC - Mise en place d'une unité opérationnelle pour le pilotage des activités relatives à la construction des infrastructures du projet Mbalam et définition de ses mécanismes de fonctionnement ; - attribution de 8 marchés par le MINMAP dans le cadre du PLANUT ; <ul style="list-style-type: none"> - tenues de quatre(04) sessions du Comité de supervision ; <ul style="list-style-type: none"> - 17 sessions du ST de suivi tenues ; - Dans le domaine de l'eau, le lancement des travaux de construction de 19 adductions d'eau potable dans la Région du Nord-ouest ; de même, que les travaux de construction de neuf cent(900)forages à motricité humaine dans les neuf(09) autres Régions, à raison de 100 par Régions ; - Dans le domaine de la sécurité, le lancement la construction de 10 hôtels de police et de 36 postes de police aux frontières; 04 assiettes foncières sont sécurisées pour la construction des postes de gendarmerie ; - Lancement des études pour la construction de 08 centres hospitaliers régionaux et la réhabilitation de l'infrastructure, le relèvement du plateau technique des hôpitaux généraux de Douala, de Yaoundé et du CHUY et la construction de 800 logements sociaux ; - Lancement des études pour la réhabilitation des pistes secondaires dans les villes de Yaoundé et de Douala ; - Elaboration des TDR pour la construction des marchés de ravitaillement, les aménagements hydro-agricoles et les travaux de construction des routes de désenclavement des bassins de production ; - projet de décret portant organisation et fonctionnement des postes de péage et de pesage disponible ; - Projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°096/07 du 08 avril 1996 portant protection du patrimoine routier national disponible ; - Projet de décret modifiant certaines dispositions du décret n°2005/239 du 25 juin 2005 portant organisation et fixant les modalités de fonctionnement du Fonds Routier disponible ; - L'élaboration d'un (01) recueil des principaux textes d'encadrement du secteur minier.
-------------------------------------	---

<p>CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de l'offre énergétique liée au déficit des lignes de transport ; <ul style="list-style-type: none"> - Opérationnalisation de la SONATREL ; - Réduction du déficit en adduction d'eau potable sur l'ensemble du territoire national ; - Amélioration de la qualité des infrastructures de communication et de transport.
<p>JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES</p>	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 94,75% se justifie par la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets</p> <p>Le résultat obtenu émane du parachèvement des activités ci-après dont les taux d'exécution étaient particulièrement avancés en 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise en ordre de l'activité minière au Cameroun ; - Validation du document conceptuel du Plan Directeur d'Industrialisation ; <ul style="list-style-type: none"> - Opérationnalisation du fonctionnement du PAK ; - Mise en eau du barrage réservoir de Lom Pangar ; - Achèvement du barrage hydroélectrique de Memve'ele ; - Achèvement du barrage hydroélectrique de Mekin ; - Extension et modernisation de la raffinerie de la SONARA à Limbè ; - Travaux d'extension de la station de traitement d'eau d'Akomnyada ; <ul style="list-style-type: none"> - Alimentation en eau potable de Bafoussam, Sangmelima. - Construction des entrepôts frigorifiques de Ngaoundéré, Yaoundé, Kribi et Ebolowa - Acquisition de neuf (09) camions frigorifiques pour le transport des produits bovins <ul style="list-style-type: none"> - Construction de l'abattoir industriel de Ngaoundéré ; - Construction de cent (100) logements sociaux à Ebolowa ; - Réhabilitation des voiries des villes de Douala et Yaoundé ; - Construction de dix hôtels de police à Yaoundé et Douala ; - Construction des hôtels de gendarmerie de Yaoundé ; - Construction des postes de gendarmerie aux frontières ; - 400 forages et 11 adductions d'eau potable construits
<p>PERSPECTIVES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - parachever le Plan d'urgence triennal pour la croissance et l'emploi ; - finaliser les projets structurants de première génération au plus tard en 2018 ; - poursuivre les discussions engagées pour la préfiguration des projets structurants.
<p>Action 01 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES</p>	

Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 94,30% s'explique du fait de l'exécution effective des activités programmées dans le cadre du pilotage et du suivi de la mise en œuvre

des affaires publiques et institutionnelles.

Il peut également s'expliquer par le transfert des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales Décentralisées, l'amélioration des conditions de travail des personnels des SPM dans le cadre de l'implémentation de la GAR .

Tout en notant une légère embellie par rapport à l'exercice 2016 (+5%), il y a lieu de relever que celui-ci a été légèrement entravé par :

- la mobilisation tardive des ressources qui ne garantit pas toujours une exécution optimale des activités notamment pour les structures rattachées ;
- l'insuffisance des ressources allouées à certaines activités non contenues dans la programmation financière du chapitre 04;
- les confits de compétences entre certains établissements publics administratifs et leurs tutelles ;
- la sanction de certains textes majeurs qui restent attendus et qui, occasionnent un blocage dans la mise en œuvre de certaines politiques publiques.

OBJECTIF	Accroître le niveau de mise en œuvre des lois et règlements de la République								
Indicateur	Intitulé:	taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	75.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	<ul style="list-style-type: none"> -L'approbation et la notification de trente six(36) feuilles de routes ministérielles ; -L'évaluation de trente six (36) feuilles de routes ministérielles ; -La tenue effective des sessions du Conseil National de la décentralisation sous la présidence du PM/CG et le suivi l'amorce de la mise en œuvre des recommandations contenues dans le Rapport de l'Etude produite par le consultant; -L'opérationnalisation du Programme de Développement de la Péninsule de Bakassi suivie de la nomination de son coordonnateur; -La poursuite des discussions sur la refonte du Code des Marchés Publics élaboré en 2016 en liaison avec les Partenaires Techniques et Financiers ; -Le traitement de près de 2000 demande d'Autorisation de Sortie du Territoire ; -Le traitement de 30 000 actes législatifs et réglementaires (lois, décrets, arrêtés, agrément) et requêtes ; -La poursuite des mesures d'assainissement du Fichier soldé et l'opérationnalisation de la mise en œuvre du SIGIPES 2; -La tenue effective des dou 						83,3%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	518 765 000	518 765 000	516 073 218	516 073 218	486 673 218	486 673 218	94,3 %	94,3 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - La poursuite de la mise en œuvre de la politique de décentralisation, le renforcement de l'Etat de droit et la protection de l'intégrité du territoire ; - La promotion de la dématérialisation des procédures au sein des administrations pour faciliter les relations entre l'administration et ses usagers; - La promotion de la bonne gouvernance et de la gestion axée sur les résultats comme mode de gestion. 								

	<ul style="list-style-type: none"> - La poursuite des actions de viabilisation de la péninsule de BAKASSI.
<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'approbation et la notification de trente six(36) feuilles de routes ministérielles ; - L'évaluation de trente six (36) feuilles de routes ministérielles ; - La tenue effective des sessions du Conseil National de la décentralisation sous la présidence du PM/CG et le suivi l'amorce de la mise en œuvre des recommandations contenues dans le Rapport de l'Etude produite par le consultant; - L'opérationnalisation du Programme de Développement de la Péninsule de Bakassi suivie de la nomination de son coordonnateur; - La poursuite des discussions sur la refonte du Code des Marchés Publics élaboré en 2016 en liaison avec les Partenaires Techniques et Financiers ; - Le traitement de près de 2000 demande d'Autorisation de Sortie du Territoire ; - Le traitement de 30 000 actes législatifs et règlementaires (lois, décrets, arrêtés, agrément) et requêtes ; - La poursuite des mesures d'assainissement du Fichier solde et l'opérationnalisation de la mise en œuvre du SIGIPES 2; - La tenue effective des douze(12) conseils de cabinet initialement programmés sous la Haute présidence du PM/CG; - Le suivi de l'exécution des recommandations du rapport d'étude sur l'évaluation de l'impact de la politique de la décentralisation sur les populations camerounaise de 2010 à 2017 ; - L'élaboration des projets de texte fixant les règles de collaboration entre les CTD et les services déconcentrés de l'Etat; - L'élaboration du projet de texte portant réorganisation de l'ENAM et sa transmis à la PRC ; - L'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le Cannabis ; - la souscription d'une assurance maladie aux personnels des SPM ; - Organisation d'un séminaire sur la GAR à l'intention de tous les représentants des structures internes et rattachées des SPM ; - l'amélioration des conditions de travail des responsables à la dotation en véhicule ; - la maturation du projet <i>e-government</i> a été achevée dans l'optique de sa budgétisation en 2018 ; - les discussions techniques sur le projet de révision du code du travail et la révision de tous les statuts particuliers des corps des Fonctionnaires ont été achevées ;
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 94,30% s'explique du fait de l'exécution effective des activités programmées dans le cadre du pilotage et du suivi de la mise en œuvre des affaires publiques et institutionnelles.</p> <p>Il peut également s'expliquer par le transfert des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales Décentralisées, l'amélioration des conditions de travail des personnels des SPM dans le cadre de l'implémentation de la GAR .</p> <p>Tout en notant une légère embellie par rapport à l'exercice 2016 (+5%), il y a lieu de relevé que celui-ci a été légèrement entravé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mobilisation tardive des ressources qui ne garantit pas toujours une exécution optimale des activités notamment pour les structures rattachées ; - l'insuffisance des ressources allouées à certaines activités non contenues dans la programmation financière du chapitre 04; - les confits de compétences entre certains établissements publics administratifs et leurs tutelles ; - la sanction de certains textes majeurs qui restent attendus et qui, occasionnent un blocage dans la mise en œuvre de certaines politiques publiques.
<p>Perspectives 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la coordination et le suivi de la politique de décentralisation ; - Améliorer la gouvernance des marchés publics, en validant de concert avec les partenaires techniques et financiers le nouveau Code des Marchés Publics ; - Poursuivre la modernisation de l'État et la diffusion de la culture de la performance au sein des administrations publiques ; - Evaluer la mise en œuvre des recommandations du Plan National de Gouvernance (PNG) , dynamiser la stratégie CHOC et les plans d'actions sectoriels des institutions et des structures internes de lutte contre la corruption.

Action 02 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT									
OBJECTIF	accroître de 31,96% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier								
Indicateur	Intitulé:	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	75.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	<p>-La poursuite de concert avec le Conseil d'Administration du FMI des discussions sur Le Programme Economique et financier du Cameroun ;</p> <p>-L'organisation de la revue économique avec le FMI en octobre 2017</p> <p>-L'accomplissement de toutes les diligences relatives à l'achèvement de la mise en œuvre des projets structurants de première génération ;</p> <p>-La poursuite de l'exécution du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance et l'emploi (PLANUT);</p> <p>-La réalisation du bouclage des financements de la CAN 2019 en mettant également à contribution le BIP de l'Etat ;</p> <p>-L'actualisation du Plan stratégique de Développement de l'Economie Numérique et son Plan d'Actions Prioritaires;</p> <p>-L'élaboration et l'actualisation suivant les directives du PM/CG du projet de Plan stratégique de Développement des Partenariats Publics Privés (PPP) ;</p> <p>-La définition des grands axes du Plan Triennal Spécial-Jeunes;</p> <p>-la mise en œuvre du Plan de Réforme Economique et Financière de la CEMAC (PREF-CEMAC) et la pré</p>						78,9%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	448 465 000	448 465 000	474 532 125	474 532 125	467 531 993	467 531 940	98,52 %	98,52 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - la finalisation et l'entrée en service des projets structurants de première génération ; - l'élaboration du Plan Stratégique de Développement des Contrats de Partenariats Publics Privés ; - la promotion de l'économie numérique ; - l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques ; -L'instauration de la discipline budgétaire gage des piliers de consolidation macroéconomique et d'accroissement de la compétitivité externe de l'économie camerounaise. 								

ACTIVITES
MAJEURES
REALISEES
(présentation des
extraits)

- La poursuite de concert avec le Conseil d'Administration du FMI des discussions sur Le Programme Economique et financier du Cameroun ;
- L'organisation de la revue économique avec le FMI en octobre 2017
- L'accomplissement de toutes les diligences relatives à l'achèvement de la mise en œuvre des projets structurants de première génération ;
- La poursuite de l'exécution du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance et l'emploi (PLANUT);
- La réalisation du bouclage des financements de la CAN 2019 en mettant également à contribution le BIP de l'Etat ;
- L'actualisation du Plan stratégique de Développement de l'Economie Numérique et son Plan d'Actions Prioritaires;
- L'élaboration et l'actualisation suivant les directives du PM/CG du projet de Plan stratégique de Développement des Partenariats Publics Privés (PPP) ;
- La définition des grands axes du Plan Triennal Spécial-Jeunes;
- la mise en œuvre du Plan de Réforme Economique et Financière de la CEMAC (PREF-CEMAC) et la préfiguration de la liste des projets prioritaires de deuxième génération
- la mise en exploitation du Port en Eau Profonde de Kribi;
- le suivi de la notation financière du Cameroun dans le classement doing business ;
- le suivi de la mise en œuvre des recommandations adoptées au cours des assises du CBF de 2016 ;
- la dématérialisation des procédures de création d'entreprise et de passation des marchés publics ;
- L'examen et la validation des projets de lois portant statut général des établissements publics administratifs, et des entreprises publiques et leurs transmission à la PRC et adoptées par le Parlement ;
- la poursuite du processus de fusion de la DSX et de la BVMAC ;
- l'adoption des mesures de libre circulation des personnes et des biens au sein de la CEMAC ;
- la poursuite du processus de rationalisation de la CEEAC et de la CEMAC ;
- l'optimisation du Budget d'investissements Publics par des virements de crédits des projets non-matures vers les projets matures en attente de financements
- l'optimisation de la collecte du droit de timbre automobile par l'implication des compagnies d'assurances ;
- la poursuite de l'interconnexion entre la douane et les impôts à travers le progiciel Fusion
- la poursuite de l'implémentation la stratégie nationale de la finance inclusive ;
- la relance des filières cacao et café ;
- l'actualisation du cadre juridique des entreprises publiques et parapubliques ;
- la coordination et le suivi du pilotage du plan stratégique de développement de l'économie numérique.

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 98,52%% se justifie par la mise en œuvre effective des activités de pilotage et de suivi de la mise en œuvre de l'action économique et financière du Gouvernement.</p> <p>Il est soutenu par la réforme des finances publiques et le respect strict des conventions agréées d'accord partie avec les partenaires extérieurs.</p> <p>Si le résultat obtenu a connu une légère amélioration par rapport à l'exercice 2016, il y a lieu de relever que celui-ci a été contrebalancé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mobilisation tardive des ressources qui ne garantit pas toujours un suivi optimal des projets ; - la sanction de certains textes majeurs qui restent attendus et qui, occasionnent un blocage dans la mise en œuvre des dans lesquels ils interviennent. - le choc de la menace sécuritaire à l'extrême-nord, à l'Est, au Nord-Ouest et au Sud Ouest; - l'accumulation des soldes engagés non décaissés sur les conventions de prêts non performantes ; - le retard accusé par la mise en place des processus de simplification des procédures, de raccourcissement des délais, de facilitation de l'accès au crédit hypothécaire, l'actualisation du régime juridique des indemnisations, la résolution des contentieux fonciers relatifs à l'envahissement du domaine public, ainsi que les performances de l'administration foncière, la mise en place effective des zones économiques ; - l'optimisation et la synchronisation des dispositifs statistiques (INS, IFORD), numériques (ANTIC, CAMTEL, opérateurs privés), et des outils de coordination du renseignement économique et de la recherche extérieure de l'Etat, restent toujours attendues dans la perspective de mieux structurer une véritable stratégie d'Intelligence Economique ; - la réforme du cadre institutionnel et réglementaire qui régit les PPP au Cameroun au regard des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, ainsi que des risques budgétaires y relatifs ; - la faible diversification des sources de financement de l'Economie, liée aux marchés financier embryonnaire - la faible capacité des entreprises locales en matière d'innovation et de développement technologique - -les contraintes liées à l'élaboration d'un Programme Economique et Financier appuyé par le FMI au titre de la Facilité Elargie de Crédits (FEC) dans l'optique de restaurer la viabilité budgétaire et externe des comptes publics de l'Etat ; - - la poursuite des exonérations fiscales au titre de la loi de 2013 portant incitations à l'investissement privé,
<p>Perspectives 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> - le respect des engagements contenus dans le programme économique et financier du Cameroun ; - la mise en œuvre du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) ; - la préfiguration des projets structurants de deuxième génération; - la modernisation des finances publiques, et la mise en œuvre des recommandations de l'étude PEFA ; - la dynamisation des contrats de partenariats publics privés; - la validation du train de mesures inhérentes au développement de l'économie numérique ; - l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques et l'élaboration d'une stratégie d'accompagnement des entreprises publiques

Action 03 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE										
OBJECTIF	Accroître de 48,33% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social									
Indicateur	Intitulé:	taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social							TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%								
	Année de référence:	2014								
	Valeur de référence:	51.66999816894531								
	Année cible:	2018								
	Valeur Cible	100.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	<ul style="list-style-type: none"> -Examen de l'avant -projet de loi sur les prestations sociales -L'examen et la validation du projet de décret portant revalorisation du montant des allocations familiales servies aux travailleurs ; -Le suivi de la mission au Cameroun du bateau hôpital Mercy chips ; -L'assainissement du fichier syndical national -L'examen du projet de décret portant création organisation et fonctionnement de l'Office Camerounaise de l'Emploi ; -L'examen de l'avant projet de loi cadre sur l'enseignement et la formation technique et professionnelle; -Le suivi de l'opérationnalisation du paiement des prestations de l'assurance maladie pour le personnel des SPM -La poursuite de la coopération avec l'ambassadeur des Etats Unis sur la lutte contre le trafic des êtres humains effectués. -Le suivi de la mise en application du projet de décret fixant le taux des cotisations sociales et les plafonds de rémunérations applicable dans les branches des prestation familiales, d'assurance-pension de vieillesse, d'invalidité et d 							87,8%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	56 000 000	56 000 000	60 276 151	60 276 151	60 276 151	60 276 151	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de préserver les dépenses sociales dans le contexte de mise en œuvre du programme économique et financier du Cameroun ; - la persistance du fort taux de mortalité lié à la malaria - la gestion sanitaire de l'afflux des réfugiés dans les zones conflictuelles; 									

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Examen de l'avant -projet de loi sur les prestations sociales - L'examen et la validation du projet de décret portant revalorisation du montant des allocations familiales servies aux travailleurs ; - Le suivi de la mission au Cameroun du bateau hôpital Mercy chips ; - L'assainissement du fichier syndical national - L'examen du projet de décret portant création organisation et fonctionnement de l'Office Camerounaise de l'Emploi ; - L'examen de l'avant projet de loi cadre sur l'enseignement et la formation technique et professionnelle; - Le suivi de l'opérationnalisation du paiement des prestations de l'assurance maladie pour le personnel des SPM - La poursuite de la coopération avec l'ambassadeur des Etats Unis sur la lutte contre le trafic des êtres humains effectués. - Le suivi de la mise en application du projet de décret fixant le taux des cotisations sociales et les plafonds de rémunérations applicable dans les branches des prestation familiales, d'assurance-pension de vieillesse, d'invalidité et de décès, des accidents de travail et des maladies professionnelles gérées par la CNPS . - Suivi de l'exécution du contrat d'assurance maladie au profit des personnels du Premier Ministre ; - Campagnes de vaccination des enfants de 0 à 5 ans contre la Poliomyélite, Méningite, etc. - L'évaluation du cout et la mise en perspective de la couverture santé universelle - L'achèvement de la première phase du projet filet sociaux
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 100% se justifie par la mise en œuvre effective des activités de pilotage et de suivi de la mise en œuvre des politiques sociales et de santé publique.</p> <p>Si le résultat obtenu a connu une amélioration par rapport à l'exercice 2015, il y a lieu de relever que celui-ci émane notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation du cout et la mise en perspective de la couverture santé universelle - L'achèvement de la première phase du projet filet sociaux - Examen de l'avant -projet de loi sur les prestations sociales - L'examen et la validation du projet de décret portant revalorisation du montant des allocations familiales servies aux travailleurs ; - Le suivi de la mission au Cameroun du bateau hôpital Mercy chips ; - La promotion du multiculturalisme à l'occasion de la tenue des grands évènements cultures (ngondo, mayi, salon du livre, ngoon)
<p>Perspectives 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'assainissement de la gestion du droit d'auteur et des droits voisins ; - Améliorer quantitativement et qualitativement l'offre sanitaire ; - Poursuivre l'amélioration des politiques liées à la sécurité sociale ; - Promotion du bilinguisme, du multiculturalisme et du vivre ensemble.

Action 04 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION								
OBJECTIF	accroître de 22,82% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles							
Indicateur	Intitulé:	taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	77.18000030517578						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	<p>-L'élaboration et la soumission à la Haute approbation de deux circulaires (relatives aux déclarations publiques des membres du Gouvernement et hauts responsables de l'administration de l'Etat d'une part ; et de la circulaire relative à la redynamisation et à la modernisation de la communication gouvernementale de l'autre) ;</p> <p>-L'actualisation du site web des SPM ;</p> <p>-La production des Notes de veille informationnelles à la Haute attention du PM/CG ;</p> <p>-La conception d'une plaquette illustrée en français et en anglais soumise à la haute approbation de la hiérarchie ;</p> <p>-Production de sept(7) vidéogrammes thématiques de 5 minutes chacune ;</p> <p>-Création du Comité de Suivi de la mise en œuvre du Plan Triennal Spécial Jeunes – Décret signé par le PM/CG (décret n° 2017/0465/PM du 08 février 2017) ;</p> <p>- Supervision des activités marquant la célébration de la Fête Nationale de la Jeunesse (11 février 2017) ;</p> <p>-Examen des projets de textes régissant la contribution au financement du Crédit Foncier du Cameroun et la p</p>					83,3%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	332 200 000	332 200 000	336 396 971	336 396 971	336 396 971	336 396 971	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des travaux préparatoires liés à l'organisation de la CAN 2019 ; - Amélioration de la coordination de la communication gouvernementale. 							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration et la soumission à la Haute approbation de deux circulaires (relatives aux déclarations publiques des membres du Gouvernement et hauts responsables de l'administration de l'Etat d'une part ; et de la circulaire relative à la redynamisation et à la modernisation de la communication gouvernementale de l'autre) ; - L'actualisation du site web des SPM ; - La production des Notes de veille informationnelles à la Haute attention du PM/CG ; - La conception d'une plaquette illustrée en français et en anglais soumise à la haute approbation de la hiérarchie ; - Production de sept(7) vidéogrammes thématiques de 5 minutes chacune ; - Création du Comité de Suivi de la mise en œuvre du Plan Triennal Spécial Jeunes – Décret signé par le PM/CG (décret n° 2017/0465/PM du 08 février 2017) ; - Supervision des activités marquant la célébration de la Fête Nationale de la Jeunesse (11 février 2017) ; - Examen des projets de textes régissant la contribution au financement du Crédit Foncier du Cameroun et la part patronale du Fonds National de l'Emploi -Retour des textes au MINEFOP pour concertations élargies à la base ; - Examen du projet de loi régissant la formation professionnelle – Transmission à la PRC ; - Supervision du déroulement de la CAN Masculine 2017 – Equipe nationale championne d'Afrique ; - Elaboration du projet de loi portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun – Transmission à la PRC ; - Examen des projets de textes d'application de la loi n° 2013/003 du 18 avril 2013 régissant le patrimoine culturel au Cameroun – Retour des textes au MINAC pour concertations élargies à la base et meilleure réécriture ; - Supervision du déroulement d'évènements culturels : 1ère édition du Festival des Ecoles de Cinéma et d'Audiovisuel d'Afrique (FECAA) ; Festival des Musiques et Danses Patrimoniales ; Salon National des Arts Patrimoniaux et Archéologiques – Bon déroulement desdits évènements ; - Supervision du Comité technique chargé de la fusion CMC/SOCAM – Création de la SONACAM ; - Examen des projets de textes d'application de la loi n° 2013/003 du 18 avril 2013 régissant le patrimoine culturel au Cameroun – Retour des textes au MINAC pour concertations élargies à la base et meilleure réécriture ; - Supervision du déroulement d'évènements culturels : 1ère édition du Festival des Ecoles de Cinéma et d'Audiovisuel d'Afrique (FECAA) ; Festival des Musiques et Danses Patrimoniales ; Salon National des Arts Patrimoniaux et Archéologiques – Bon déroulement desdits évènements ; - Supervision du Comité technique chargé de la fusion CMC/SOCAM – Création de la SONACAM ; - Les sessions du COMIPCAN, des comités locaux d'organisation et de l'Unité technique Opérationnelle se sont tenues ; - Tenue des visites d'inspection de la CAF.
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>L'embellie observée dans le résultat aurait pu être meilleure si les zones d'ombre ci-après étaient levées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livraison à temps des études de certains projets ; - Disponibilité des ressources financières ; - La démobilisation de certains chefs de projets pour ce qui est des travaux de la CAN ; - Le renforcement du suivi de l' »exécution des décisions du Conseil nationale de la Communication ; - La priorisation des projets de la CAN relativement aux contraintes des plafonds d'endettement 2018.
<p>Perspectives 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le bilan de la préparation de la CAN de football 2019 ; - Poursuivre l'amélioration de la coordination de la communication gouvernementale. - Dynamiser les régies d'imprimerie publique (imprimerie nationale, SOPECAM).

Action 05 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE								
OBJECTIF	accroître de 40,51% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche							
Indicateur	Intitulé:	taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80,0%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	59.4900016784668						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	-Le suivi des politiques de l'éducation de base : (1)Contractualisation des instituteurs ; (2)Suivi des activités du PAEQUE ; (3)Mise en place d'une commission nationale de suivi de la politique du livre, des manuels scolaires et autres matériels didactiques (4) Création d'un Groupe de travail chargé d'examiner les modalités de structuration des associations des parents d'élèves et enseignants (5)Elaboration d'une circulaire fixant les principes directeurs de la politique du livre scolaire Suivi des politiques de recherche scientifiques et de l'innovation Organisation des activités de la vulgarisation ; Suivi des politiques de l'enseignement secondaire : (1)Mise en place d'un comité chargé d'apporter les solutions aux problèmes des syndicats ; (2)Mise en place d'un conseil national d'agrément du manuel scolaire et du livre ; (3)Mise en place d'un Groupe de travail chargé d'examiner les modalités de structuration des associations des parents d'élèves et enseignants ; suivi des politiques de formation						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	35 800 000	35 800 000	38 427 661	38 427 661	38 427 661	38 427 661	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des produits de la recherche ; - Amélioration des offres de formation ; - Professionnalisation des enseignements ; - Opérationnalisation de la Commission nationale de suivi de la politique du livre, du manuel scolaire et autres matériels didactiques ; - Mise en œuvre du projet d'appui à la réforme du secteur éducatif. 							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<p><u>Le suivi des politiques de l'éducation de base :</u></p> <p>(1) Contractualisation des instituteurs ; (2) Suivi des activités du PAEQUE ; (3) Mise en place d'une commission nationale de suivi de la politique du livre, des manuels scolaires et autres matériels didactiques (4) Création d'un Groupe de travail chargé d'examiner les modalités de structuration des associations des parents d'élèves et enseignants (5) Elaboration d'une circulaire fixant les principes directeurs de la politique du livre scolaire</p> <p><u>Suivi des politiques de recherche scientifiques et de l'innovation</u></p> <p>Organisation des activités de la vulgarisation ;</p> <p><u>Suivi des politiques de l'enseignement secondaire :</u></p> <p>(1) Mise en place d'un comité chargé d'apporter les solutions aux problèmes des syndicats ; (2) Mise en place d'un conseil national d'agrément du manuel scolaire et du livre ; (3) Mise en place d'un Groupe de travail chargé d'examiner les modalités de structuration des associations des parents d'élèves et enseignants ;</p> <p><u>suivi des politiques de formation professionnelle</u></p> <p>Etudes de loi sur la formation professionnelle</p> <p><u>Suivi des politiques de l'enseignement supérieur :</u></p> <p>(1) Textes relatifs à l'arrimage des écoles et formations à la loi d'orientation ;</p> <p>(2) Numérisation des universités</p>
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 100% se justifie par la mise en œuvre effective des activités de pilotage et de suivi de la mise en œuvre des politiques d'éducation, de formation et de recherche</p> <p>Le résultat obtenu émane notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre et suivi des programmes d'amélioration de la qualité de l'éducation de Base ; - Contractualisations des enseignants ; - Mise en œuvre d'un processus amélioré de prise en charge des enseignants en cours d'intégration ; - Constructions et ouverture des Ecoles Normales Supérieures - Mise en œuvre et suivi des programmes d'investissement en infrastructures scolaires ; - Mise en œuvre des programmes d'acquisition des matériels didactiques ; - Mise en œuvre et suivi des programmes de promotions et de vulgarisations des produits de la recherche et de l'innovation.
<p>Perspectives 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'amélioration de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'éducation, de formation et de recherche ; - Mettre en œuvre la politique du livre visant à réduire le coût et accroître l'accessibilité du manuel scolaire.

Action 06 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS								
OBJECTIF	Accroître de 40% le taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants							
Indicateur	Intitulé:	taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	60.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	<ul style="list-style-type: none"> -Signature de l'accord de transition pour la restructuration du projet MBALAM -Sélection d'une entreprise chinoise (CGGC) pour la construction des infrastructures du projet Mbalam -Signature d'un MOU avec CGGC -Mise en place d'une unité opérationnelle pour le pilotage des activités relatives à la construction des infrastructures du projet Mbalam et définition de ses mécanismes de fonctionnement ; -attribution de 8 marchés par le MINMAP dans le cadre du PLANUT ; -tenues de quatre(04) sessions du Comité de supervision ; -17 sessions du ST de suivi tenues ; -Dans le domaine de l'eau, le lancement des travaux de construction de 19 adductions d'eau potable dans la Région du Nord-ouest ; de même, que les travaux de construction de neuf cent(900)forages à motricité humaine dans les neuf(09) autres Régions, à raison de 100 par Régions ; -Dans le domaine de la sécurité, le lancement la construction de 10 hôtels de police et de 36 postes de police aux frontières; 04 assiettes foncières sont sécurisées pour la 					70%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	302 700 000	302 700 000	279 894 811	279 894 811	279 894 811	265 194 811	100 %	94,75 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de l'offre énergétique liée au déficit des lignes de transport ; - Opérationnalisation de la SONATREL ; - Réduction du déficit en adduction d'eau potable sur l'ensemble du territoire national ; - Amélioration de la qualité des infrastructures de communication et de transport. 							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de l'accord de transition pour la restructuration du projet MBALAM - Sélection d'une entreprise chinoise (CGGC) pour la construction des infrastructures du projet Mbalam - Signature d'un MOU avec CGGC - Mise en place d'une unité opérationnelle pour le pilotage des activités relatives à la construction des infrastructures du projet Mbalam et définition de ses mécanismes de fonctionnement ; - attribution de 8 marchés par le MINMAP dans le cadre du PLANUT ; - tenues de quatre(04) sessions du Comité de supervision ; - 17 sessions du ST de suivi tenues ; - Dans le domaine de l'eau, le lancement des travaux de construction de 19 adductions d'eau potable dans la Région du Nord-ouest ; de même, que les travaux de construction de neuf cent(900)forages à motricité humaine dans les neuf(09) autres Régions, à raison de 100 par Régions ; - Dans le domaine de la sécurité, le lancement la construction de 10 hôtels de police et de 36 postes de police aux frontières; 04 assiettes foncières sont sécurisées pour la construction des postes de gendarmerie ; - Lancement des études pour la construction de 08 centres hospitaliers régionaux et la réhabilitation de l'infrastructure, le relèvement du plateau technique des hôpitaux généraux de Douala, de Yaoundé et du CHUY et la construction de 800 logements sociaux ; - Lancement des études pour la réhabilitation des pistes secondaires dans les villes de Yaoundé et de Douala ; - Elaboration des TDR pour la construction des marchés de ravitaillement, les aménagements hydro-agricoles et les travaux de construction des routes de désenclavement des bassins de production ; - projet de décret portant organisation et fonctionnement des postes de péage et de pesage disponible ; - Projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°096/07 du 08 avril 1996 portant protection du patrimoine routier national disponible ; - Projet de décret modifiant certaines dispositions du décret n°2005/239 du 25 juin 2005 portant organisation et fixant les modalités de fonctionnement du Fonds Routier disponible ; - L'élaboration d'un (01) recueil des principaux textes d'encadrement du secteur minier.
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 94,75% se justifie par la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets</p> <p>Le résultat obtenu émane du parachèvement des activités ci-apres dont les taux d'exécution étaient particulièrement avancés en 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise en ordre de l'activité minière au Cameroun ; - Validation du document conceptuel du Plan Directeur d'Industrialisation ; - Opérationnalisation du fonctionnement du PAK ; - Mise en eau du barrage réservoir de Lom Pangar ; - Achèvement du barrage hydroélectrique de Memve'ele ; - Achèvement du barrage hydroélectrique de Mekin ; - Extension et modernisation de la raffinerie de la SONARA à Limbè ; - Travaux d'extension de la station de traitement d'eau d'Akomnyada ; - Alimentation en eau potable de Bafoussam, Sangmelima. - Construction des entrepôts frigorifiques de Ngaoundéré, Yaoundé, Kribi et Ebolowa - Acquisition de neuf (09) camions frigorifiques pour le transport des produits bovins - Construction de l'abattoir industriel de Ngaoundéré ; - Construction de cent (100) logements sociaux à Ebolowa ; - Réhabilitation des voiries des villes de Douala et Yaoundé ; - Construction de dix hôtels de police à Yaoundé et Douala ; - Construction des hôtels de gendarmerie de Yaoundé ; - Construction des postes de gendarmerie aux frontières ; - 400 forages et 11 adductions d'eau potable construits

Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none">- parachever le Plan d'urgence triennal pour la croissance et l'emploi ;- finaliser les projets structurants de première génération au plus tard en 2018 ;- poursuivre les discussions engagées pour la préfiguration des projets structurants.
-------------------	---

2017

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 047

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES
INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Responsable du programme

MEKA MEKA LOUIS MAXIME

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Objectif	satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux SPM	
Indicateur	Intitulé :	degré de satisfaction des responsables des services internes et rattachés aux SPM
	Unité de mesure :	pourcentage
	Valeur de référence	60
	Année de référence	2014
	Valeur cible	60
	Année cible	2017
Actions du programme	<p>Action 01 : Modernisation des infrastructures</p> <p>Action 02 : Modernisation des équipements</p> <p>Action 03 : Amélioration du fonctionnement des services</p> <p>Action 04 : Amélioration du rendement du personnel</p> <p>Action 05 : Renforcement des capacités des ressources humaines</p> <p>Action 06 : Renforcement du système d'information et de communication des services</p> <p>Action 07 : Optimisation des dépenses de souveraineté des Services du Premier Ministre</p>	
Dotations initiales	AE : 13 093 070 000	CP : 13 093 070 000
Responsable du programme	M. MEKA MEKA Louis Maxime , Directeur des Affaires Générales	

OBJECTIF	Satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux SPM	
Indicateur	Intitulé:	Degré de satisfaction des responsables des services internes et rattachés aux SPM
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	60.0
	Année de référence:	2015
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2016

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES Action 02: MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS Action 03: AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES Action 04: AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS Action 05: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES Action 06: RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES Action 07: OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
DOTATIONS INITIALES	AE 13 093 070 000	CP 13 093 070 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MEKA MEKA LOUIS MAXIME,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 047 des Services du Premier Ministre a été exécuté dans un contexte général caractérisé par la nécessité de poursuivre les projets d'investissement engagés, dans le souci d'améliorer les conditions de travail des personnels des Services du Premier Ministre. C'est dans cette logique qu'une attention particulière a été accordée à :

- la modernisation des infrastructures ;
- la modernisation des équipements ;
- l'amélioration du fonctionnement des services ;
- l'amélioration du rendement du personnel ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines ;
- au renforcement du système d'information et de communication des services ;
- l'optimisation des dépenses de souveraineté des Services du Premier Ministre.

2.1.1. Performance globale du programme en 2017

L'objectif du programme 047 était de satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux SPM en vue d'améliorer le rendement des services internes et des structures rattachées. Le pourcentage de consommation des ressources dédiées à la réalisation des actions du programme 1 est de 98,76%.

En ce qui concerne le programme 2, le taux de consommation des crédits s'élève à 98,2%. Le taux de réalisation de l'indicateur du programme est de 74,37% ce qui au regard de la valeur de la cible nous laisse croire que des avancées significatives ont été enregistrées.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2017

RESULTAT TECHNIQUE OBTENU EN 2017	74,37%	
TAUX DE REALISATION DE L'INDICATEUR	74,37%	
DOTATION DE CREDITS REVISES (écarts)	AE : 12 868 904 134 (-22 4165 866)	CP : 12 868 904 134 (-22 4165 866)
CREDITS CONSOMMES	AE : 12 739 418 274	CP : 12 730 066 101
TAUX DE CONSOMMATION	98,99%	98,92%
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La non budgétisation a résulté de la prise en compte de la contrainte budgétaire dans la réalisation du budget 2017 des SPM car Deux projets non budgétisés à savoir la construction d'un parking souterrain au niveau de l'entrée principale du bâtiment abritant le secrétariat général et les travaux d'un bâtiment R plus 4 avec parking souterrain.	
PERSPECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder, au préalable, à la validation formelle des projets à réaliser soient validés par le Secrétaire Général des Services du Premier Ministre ou le Directeur de Cabinet du Premier Ministre ; - Consolider le processus de maturation des projets à réaliser. 	

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	70,5%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 12 868 904 134	CP 12 868 904 134
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 224 165 866	Ecart CP 224 165 866
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 12 739 418 274	CP 12 730 066 101
TAUX DE CONSOMMATION	98,99 %	98,92 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La non budgétisation a résulté de la prise en compte de la contrainte budgétaire dans la réalisation du budget 2017 des SPM car Deux projets non budgétisés à savoir la construction d'un parking souterrain au niveau de l'entrée principale du bâtiment abritant le secrétariat général et les travaux d'un bâtiment R plus 4 avec parking souterrain.	

PERSPECTIVES 2018	<ul style="list-style-type: none">- Procéder, au préalable, à la validation formelle des projets à réaliser soient validés par le Secrétaire Général des Services du Premier Ministre ou le Directeur de Cabinet du Premier Ministre ;- Consolider le processus de maturation des projets à réaliser.
----------------------	--

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2017

ACTION 01 : MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES								
OBJECTIF	Améliorer le cadre de travail							
INDICATEUR	Intitulé :		degré de satisfaction des personnels des SPM par rapport aux travaux de construction ou d'aménagements réalisés				Taux de réalisation technique : 80% soit une croissance de 20%	
	Unité de mesure :		%					
	Année de référence :		2014					
	Valeur de référence :		60					
	Année cible :		2017					
	Valeur cible :		80					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		80					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 818 945 000	1 818 945 000	1 683 933 246	1 683 933 246	1 683 933 246	1 683 933 246	100%	100%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	<ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement de la résidence du PM ; - L'installation d'un coffret inverseur à la résidence du PM ; - L'aménagement des bois de rive de la résidence du PM ; - L'installation des équipements anti-foudre à la résidence du PM ; <ul style="list-style-type: none"> - La rénovation bâtiment principal ; - La rénovation des sanitaires des salles d'eau du bâtiment Principal ; - L'alimentation du bâtiment Principal en énergie solaire et sécurisation du site ; <ul style="list-style-type: none"> - La réhabilitation du Bâtiment abritant le Secrétariat; - La construction de Drain des eaux pluviales dans les SPM ; - La production des plans pour le financement des études et des travaux des parkings. 							

CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - vétusté des bâtiments ; - Insuffisance des salles de réunion et des points d'eau ; - Insuffisance des parkings pour le personnel et les visiteurs
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Les résultats obtenus et le taux (100%) de consommation des crédits programmés résultent principalement de la qualité du suivi des travaux programmés.</p> <p>Toutefois, ils auraient été optimaux dans la mesure où les deux projets non budgétisés (à savoir la construction d'un parking souterrain au niveau de l'entrée principale du bâtiment abritant le Secrétariat Général et les travaux d'un bâtiment R+4 avec parkings souterrain) avaient reçus des crédits pour leur exécution.</p>
PERSPECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un dispositif permettant d'assurer un monitoring intégré des projets d'investissements relevant du Secrétariat Général et du Cabinet ; <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la réhabilitation des bâtiments vétustes ; - Doter le personnel d'un cadre de travail de qualité.

ACTION 02 : MODERNISER LES EQUIPEMENTS

OBJECTIF	Se doter d'outils de travail performants							
INDICATEUR	Intitulé :		Taux de personnel disposant d'un matériel adéquat				Taux de réalisation technique : 70%	
	Unité de mesure :		%					
	Année de référence :		2016					
	Valeur de référence :		82%					
	Année cible :		2017					
	Valeur cible :		100%					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		70%					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

	1 961 055 000	1 961 055 000	1 932 269 351	1 932 269 351	1 921 407 777	1 921 407 777	99,43%	99,43%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des véhicules de fonction au profit des Responsables jusqu'au rang d'attachés ; - Acquisition des ordinateurs, imprimantes, et onduleurs ; - Acquisition du mobilier de bureau. 							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à la disposition des SPM de hauts responsables nommés par décret présidentiel. 							
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - La construction sur les sites occupés n'a pas permis de doter l'ensemble des personnels d'un environnement de travail adéquat ; - La sécurisation des biens mobiliers laissés oisifs durant la période d'occupation des chantiers ; - Le stockage des équipements livrés et en attente d'affectation aux nouveaux personnels promus dans les SPM. 							
PERSPECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> - achever le projet de réfection du bâtiment abritant les Services du Secrétariat Général ; - Améliorer l'interconnexion des bâtiments des SPM pour corriger les imperfections du système téléphonique interne ; <ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter le bâtiment annexe I ; - Doter les SPM d'un nouveau bâtiment multimodal à usage de bureaux ; - Poursuivre dans la mesure du possible, le programme de dotation des véhicules aux responsables des SPM à partir du rang de Directeur. 							

ACTION 03 : AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES

OBJECTIF	Assurer le fonctionnement optimal des Services		
INDICATEUR	Intitulé :	délai moyen de mise à disposition des moyens généraux	Taux de réalisation technique :
	Unité de mesure :	jour	5

	Année de référence :		2014					
	Valeur de référence :		5					
	Année cible :		2017					
	Valeur cible :		3					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		5					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 798 310 000	3 798 310 000	4 099 683 708	4 099 683 708	4 098 996 189	4 089 744 016	99,98%	99,76%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	Prise en charge effective des dépenses de fonctionnement							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Rareté des ressources pour la satisfaction exhaustive des besoins de fonctionnement							
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les résultats obtenus sont consécutifs à une réalisation à temps des diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM. Ce résultat s'explique surtout par un meilleur suivi de la mise à disposition des ressources financières au niveau du Ministère des Finances							
PERSPECTIVES	Définir un système de programmation et de priorisation des dépenses des SPM, en relation avec le Ministère des Finances.							

ACTION 04 : AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS

OBJECTIF	Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur							
INDICATEUR	Intitulé :		Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés				Taux de réalisation technique : 70%	
	Unité de mesure :		%					
	Année de référence :		2015					
	Valeur de référence :		50%					
	Année cible :		2017					
	Valeur cible :		70%					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		70%					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 545 000 000	2 545 000 000	2 541 906 874	2 541 906 874	2 423 970 107	2 423 970 107	95,36%	95,36%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	paiement régulier des dépenses de personnel et des primes diverses							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre des dispositions pertinentes du cadre réglementaire instituant les indemnités et autres primes diverses servies aux personnels des administrations de souveraineté							
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les résultats obtenus concourent à doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur. Ce résultat s'explique surtout par un meilleur suivi de la mise à disposition des ressources financières au niveau du Ministère des Finances.							

PERSPECTIVES	Définir un système de programmation et de priorisation des dépenses des SPM, en relation avec le Ministère des Finances
--------------	---

ACTION 05 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES								
OBJECTIF	Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services							
INDICATEUR	Intitulé :		Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées				Taux de réalisation technique : 70%	
	Unité de mesure :		%					
	Année de référence :		2015					
	Valeur de référence :		70%					
	Année cible :		2017					
	Valeur cible :		80%					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		70%					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	219 000 000	219 000 000	218 950 999	218 950 999	218 950 999	218 950 999	100%	100%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	Près de 70% des personnels des SPM retenus dans le Plan de formation 2017 ont effectivement pris part à leur formation							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre des dispositions du statut général de la fonction publique et du décret portant régime de formation permanente des agents publics							

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les résultats obtenus concourent à assurer la formation continue des personnels des SPM. Ce résultat s'explique surtout par le fait que certaines formations programmées n'ont pas pu être exécutées en raison des retards observés dans la mobilisation des financements au MINFI
PERSPECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> - Définir un système de programmation et de priorisation des dépenses des SPM, en relation avec le Ministère des Finances ; - Adapter les modules de formation au poste de travail occupé par les personnels ; - Prioriser les formations de masse pour permettre la mutualisation des compétences au sein des personnels.

ACTION 06 : RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES

OBJECTIF	Améliorer la communication et le partage d'informations entre les services							
INDICATEUR	Intitulé :		Pourcentage de solutions informatiques déployées		Taux de réalisation technique : 6			
	Unité de mesure :		nb					
	Année de référence :		2015					
	Valeur de référence :		4					
	Année cible :		2017					
	Valeur cible :		7					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		6					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	107 000 000	107 000 000	107 000 000	107 000 000	107 000 000	107 000 000	100%	100%

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le fonctionnement optimal des deux sites SIGIPES (interne et National) ; - Le fonctionnement optimal de l'outil de gestion des personnels de l'Etat, du Parapublic et du Privé ; - Le fonctionnement de l'application de gestion du courrier Mailsoft ; - Le fonctionnement de l'application de gestion du budget PROBMIS ; - Le fonctionnement de l'application de gestion des audiences COLMAN ; - Le fonctionnement de l'application de gestion de la programmation réunions interministérielles SOGIR .
<p>CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION</p>	<p>Assurer le fonctionnement continu des applications métiers.</p>
<p>JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES</p>	<p>Les résultats obtenus concourent à améliorer la communication et le partage d'informations entre les services. Ce résultat s'explique surtout par une bonne maîtrise des actions qui devaient être conduites en direction d'une part, du personnel et d'autre part, des usagers ordinaires</p>
<p>PERSPECTIVES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la continuité au fonctionnement normal des applications SIGIPES, COLMAN, SOGIR , PROBMIS et Mailsoft ; - Poursuivre le processus de modernisation de l'administration par l'introduction de nouveaux systèmes électronique dans la chaîne de traitement des dossiers ; - Procéder aux travaux de maintenance pour le système de gestion du courrier Mailsoft.

ACTION 07 : OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE

<p>OBJECTIF</p>	<p align="center">Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre</p>		
<p>INDICATEUR</p>	<p align="center">Intitulé :</p>	<p align="center">Taux d'intervention par rapport aux sollicitations</p>	<p align="center">Taux de réalisation technique : 80%</p>
	<p align="center">Unité de mesure :</p>	<p align="center">%</p>	

	Année de référence :		2015					
	Valeur de référence :		80%					
	Année cible :		2017					
	Valeur cible :		80%					
	Réalisation exercice (Résultat technique) :		80%					
CREDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 643 760 000	2 643 760 000	2 285 159 956	2 285 159 956	2 285 159 956	2 285 159 956	100%	100%
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	Plusieurs interventions spéciales du Premier Ministre ont été constatées.							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Coordination de l'activité gouvernementale							
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les résultats obtenus concourent à optimiser les interventions spéciales du Premier Ministre. Ce résultat s'explique surtout par le fait que la gestion de ces ressources relève du pouvoir discrétionnaire du Premier Ministre.							
PERSPECTIVES	Suggérer au Premier Ministre des mécanismes permettant d'optimiser la gestion de cette catégorie spéciale de ressources.							

Action 01 MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES

Les résultats obtenus et le taux (100%) de consommation des crédits programmés résultent principalement de la qualité du suivi des travaux programmés. Toutefois, ils auraient été optimaux dans la mesure où les deux projets non budgétisés (à savoir la construction d'un parking souterrain au niveau de l'entrée principale du bâtiment abritant le Secrétariat Général et les travaux d'un bâtiment R+4 avec parkings souterrain) avaient reçus des crédits pour leur exécution.

OBJECTIF	Améliorer le cadre de travail							
Indicateur	Intitulé:	degré de satisfaction des personnels des SPM par rapport aux travaux de construction ou d'aménagements réalisés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	60.0						
	Année cible:	2016						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	<ul style="list-style-type: none"> -L'aménagement de la résidence du PM ; -L'installation d'un coffret inverseur à la résidence du PM ; -L'aménagement des bois de rive de la résidence du PM ; -L'installation des équipements anti-foudre à la résidence du PM ; -La rénovation bâtiment principal ; -La rénovation des sanitaires des salles d'eau du bâtiment Principal ; -L'alimentation du bâtiment Principal en énergie solaire et sécurisation du site ; -La réhabilitation du Bâtiment abritant le Secrétariat; -La construction de Drain des eaux pluviales dans les SPM ; -La production des plans pour le financement des études et des travaux des parkings. 						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 818 945 000	1 818 945 000	1 683 933 246	1 683 933 246	1 683 933 246	1 683 933 246	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - vétusté des bâtiments ; - Insuffisance des salles de réunion et des points d'eau ; - Insuffisance des parkings pour le personnel et les visiteurs 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement de la résidence du PM ; - L'installation d'un coffret inverseur à la résidence du PM ; - L'aménagement des bois de rive de la résidence du PM ; - L'installation des équipements anti-foudre à la résidence du PM ; - La rénovation bâtiment principal ; - La rénovation des sanitaires des salles d'eau du bâtiment Principal ; - L'alimentation du bâtiment Principal en énergie solaire et sécurisation du site ; - La réhabilitation du Bâtiment abritant le Secrétariat; - La construction de Drain des eaux pluviales dans les SPM ; - La production des plans pour le financement des études et des travaux des parkings. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus et le taux (100%) de consommation des crédits programmés résultent principalement de la qualité du suivi des travaux programmés. Toutefois, ils auraient été optimaux dans la mesure où les deux projets non budgétisés (à savoir la construction d'un parking souterrain au niveau de l'entrée principale du bâtiment abritant le Secrétariat Général et les travaux d'un bâtiment R+4 avec parkings souterrain) avaient reçus des crédits pour leur exécution.							

Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place un dispositif permettant d'assurer un monitoring intégré des projets d'investissements relevant du Secrétariat Général et du Cabinet ;- Poursuivre la réhabilitation des bâtiments vétustes ;- Doter le personnel d'un cadre de travail de qualité.
-------------------	---

Action 02 MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS

- La construction sur les sites occupés n'a pas permis de doter l'ensemble des personnels d'un environnement de travail adéquat ;
- La sécurisation des biens mobiliers laissés oisifs durant la période d'occupation des chantiers ;
- Le stockage des équipements livrés et en attente d'affectation aux nouveaux personnels promus dans les SPM.

OBJECTIF	Se doter d'outils de travail performants							
Indicateur	Intitulé:		proportion du personnel des SPM disposant d'outils de travail performants				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 87,5%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		65.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		-Acquisition des véhicules de fonction au profit des Responsables jusqu'au rang d'attachés ; -Acquisition des ordinateurs, imprimantes, et onduleurs ; -Acquisition du mobilier de bureau.						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 961 055 000	1 961 055 000	1 932 269 351	1 932 269 351	1 921 407 777	1 921 307 777	99,44 %	99,43 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise à la disposition des SPM de hauts responsables nommés par décret présidentiel.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des véhicules de fonction au profit des Responsables jusqu'au rang d'attachés ; - Acquisition des ordinateurs, imprimantes, et onduleurs ; - Acquisition du mobilier de bureau. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - La construction sur les sites occupés n'a pas permis de doter l'ensemble des personnels d'un environnement de travail adéquat ; - La sécurisation des biens mobiliers laissés oisifs durant la période d'occupation des chantiers ; - Le stockage des équipements livrés et en attente d'affectation aux nouveaux personnels promus dans les SPM. 							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> - achever le projet de réfection du bâtiment abritant les Services du Secrétariat Général ; - Améliorer l'interconnexion des bâtiments des SPM pour corriger les imperfections du système téléphonique interne ; - Réhabiliter le bâtiment annexe I ; - Doter les SPM d'un nouveau bâtiment multimodal à usage de bureaux ; - Poursuivre dans la mesure du possible, le programme de dotation des véhicules aux responsables des SPM à partir du rang de Directeur. 							

Action 03 AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES

OBJECTIF	Effectuer à temps les diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM							
Indicateur	Intitulé:		délai moyen de mise à disposition des moyens généraux				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 5	
	Unité de mesure		j					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Prise en charge effective des dépenses de fonctionnement					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 798 310 000	3 798 310 000	4 099 683 708	4 099 683 708	4 098 996 189	4 089 744 016	99,98 %	99,76 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Rareté des ressources pour la satisfaction exhaustive des besoins de fonctionnement							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Prise en charge effective des dépenses de fonctionnement							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus sont consécutifs à une réalisation à temps des diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM. Ce résultat s'explique surtout par un meilleur suivi de la mise à disposition des ressources financières au niveau du Ministère des Finances							
Perspectives 2018	Définir un système de programmation et de priorisation des dépenses des SPM, en relation avec le Ministère des Finances.							

Action 04 AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS

OBJECTIF	Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 93,8%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		80.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		paiement régulier des dépenses de personnel et des primes diverses					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 545 000 000	2 545 000 000	2 541 906 874	2 541 906 874	2 423 970 107	2 423 970 107	95,36 %	95,36 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre des dispositions pertinentes du cadre réglementaire instituant les indemnités et autres primes diverses servies aux personnels des administrations de souveraineté							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	paiement régulier des dépenses de personnel et des primes diverses							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus concourent à doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur. Ce résultat s'explique surtout par un meilleur suivi de la mise à disposition des ressources financières au niveau du Ministère des Finances.							
Perspectives 2018	Définir un système de programmation et de priorisation des dépenses des SPM, en relation avec le Ministère des Finances							

Action 05 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80,0%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		65.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		Près de 70% des personnels des SPM retenus dans le Plan de formation 2017 ont effectivement pris part à leur formation						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	219 000 000	219 000 000	218 950 999	218 950 999	218 950 999	218 950 999	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre des dispositions du statut général de la fonction publique et du décret portant régime de formation permanente des agents publics							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Près de 70% des personnels des SPM retenus dans le Plan de formation 2017 ont effectivement pris part à leur formation							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus concourent à assurer la formation continue des personnels des SPM. Ce résultat s'explique surtout par le fait que certaines formations programmées n'ont pas pu être exécutées en raison des retards observés dans la mobilisation des financements au MINFI							
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Définir un système de programmation et de priorisation des dépenses des SPM, en relation avec le Ministère des Finances ; - Adapter les modules de formation au poste de travail occupé par les personnels ; - Prioriser les formations de masse pour permettre la mutualisation des compétences au sein des personnels. 							

Action 06 RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES									
OBJECTIF	Améliorer la communication et le partage d'information entre les services								
Indicateur	Intitulé:	nombre de solutions informatiques déployées						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	4.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	7.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	-Le fonctionnement optimal des deux sites SIGIPES (interne et National) ; -Le fonctionnement optimal de l'outil de gestion des personnels de l'Etat, du Parapublic et du Privé ; -Le fonctionnement de l'application de gestion du courrier Mailsoft ; -Le fonctionnement de l'application de gestion du budget PROBMIS ; -Le fonctionnement de l'application de gestion des audiences COLMAN ; -Le fonctionnement de l'application de gestion de la programmation réunions interministérielles SOGIR .						33,33%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	107 000 000	107 000 000	107 000 000	107 000 000	107 000 000	107 000 000	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Assurer le fonctionnement continu des applications métiers.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Le fonctionnement optimal des deux sites SIGIPES (interne et National) ; - Le fonctionnement optimal de l'outil de gestion des personnels de l'Etat, du Parapublic et du Privé ; - Le fonctionnement de l'application de gestion du courrier Mailsoft ; - Le fonctionnement de l'application de gestion du budget PROBMIS ; - Le fonctionnement de l'application de gestion des audiences COLMAN ; - Le fonctionnement de l'application de gestion de la programmation réunions interministérielles SOGIR . 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus concourent à améliorer la communication et le partage d'informations entre les services. Ce résultat s'explique surtout par une bonne maîtrise des actions qui devaient être conduites en direction d'une part, du personnel et d'autre part, des usagers ordinaires								
Perspectives 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la continuité au fonctionnement normal des applications SIGIPES, COLMAN, SOGIR , PROBMIS et Mailsoft ; - Poursuivre le processus de modernisation de l'administration par l'introduction de nouveaux systèmes électronique dans la chaîne de traitement des dossiers ; - Procéder aux travaux de maintenance pour le système de gestion du courrier Mailsoft. 								

Action 07 OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE										
OBJECTIF	Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre									
Indicateur	Intitulé:		Taux d'intervention par rapport aux sollicitations				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		78,6%	
	Unité de mesure		%							
	Année de référence:		2013							
	Valeur de référence:		60.0							
	Année cible:		2016							
	Valeur Cible		80.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Plusieurs interventions spéciales du Premier Ministre ont été constatées							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	2 643 760 000	2 643 760 000	2 285 159 956	2 285 159 956	2 285 159 956	2 285 159 956	100 %	100 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Coordination de l'activité gouvernementale									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Plusieurs interventions spéciales du Premier Ministre ont été constatées.									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus concourent à optimiser les interventions spéciales du Premier Ministre. Ce résultat s'explique surtout par le fait que la gestion de ces ressources relève du pouvoir discrétionnaire du Premier Ministre.									
Perspectives 2018	Suggérer au Premier Ministre des mécanismes permettant d'optimiser la gestion de cette catégorie spéciale de ressources.									

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan stratégique qui sous-tend l'atteinte des objectifs fixés dans les programmes opérationnel et support repose sur un dispositif de pilotage et de suivi intégré axé sur les résultats. Il met l'accent sur trois(03) composantes essentielles :

- **La mesure de la performance** : Elle qui permet d'apprécier le processus de génération des résultats. La spécificité des Services du Premier Ministre (SPM), en tant qu'administration de coordination de l'action gouvernementale, induit l'adoption de mécanismes singuliers de suivi et d'évaluation des résultats obtenus. C'est dans cette perspective que le système de gestion de la performance est appelé à s'améliorer, à la faveur de son arrimage au dispositif « SOGIR » déjà opérationnel dans les SPM. Il est question, d'adosser la programmation des réunions présidées par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ou par ses proches collaborateurs, aux programmes technique et support des SPM. Ceci permettra d'assurer un meilleur suivi des directives issues de ces concertations.

- **La dynamique matricielle des programmes** : La réalisation des l'objectifs stratégiques des SPM passe inévitablement par la conduite effective des activités prévues dans chaque programme. Ce qui permet d'obtenir les produits, effets et impacts escomptés. Le lien de causalité qui fonde la chaine des résultats va imposer une rigueur absolue dans la collecte des données et une vitalité du système d'information par l'utilisation de matrices et autres outils fiables ;

- **Les modalités de monitoring et de reporting des activités** : S'agissant de cette composante, chaque responsable de programme devra s'atteler à une exécution efficace et efficiente du programme dont il a la charge. Il leur appartient donc de prendre toutes les dispositions opérationnelles afin de planifier les intrants en termes de moyens généraux pour organiser les tâches et les activités nécessaires à la production des résultats attendus. Des attentes seront formellement signifiées aux différents responsables d'actions et d'activités. En outre, des réunions de suivi et d'évaluation, à fréquence mensuelle, sont prévues au niveau de chaque programme. De la même manière, les responsables d'actions et d'activités, tout en restant maitres de leurs initiatives, doivent également s'assurer de la génération effective des produits prévus dans la chaine prédéfinie. A cet effet, le Ministre Secrétaire Général des Services du Premier Ministre a signé la décision n°021/SG/PM du 11 aout 2016 portant constatation de la composition de la chaine des responsabilités des programmes des Services du Premier Ministre.

Au total, il est question de veiller à ce que la réalisation des activités contribue à l'atteinte des objectifs des actions et des programmes. Le dispositif de pilotage stratégique a donc vocation à s'assurer que les opérations sont réalisées de manière ordonnée, d'alerter sur les écarts et d'engager les mesures correctives selon le système d'information sur la performance mis en place. Le rôle des contrôleurs de gestion sera déterminant dans ce sens.

Par ailleurs, les SPM, dans l'accomplissement de leurs missions, s'appuient sur le DSCE qui est le cadre de référence de l'action gouvernementale. A cet effet, le mandat dévolu aux structures internes et rattachées, à travers le programme opérationnel, est articulé autour des préoccupations et objectifs du DSCE dont elles contribuent à la mise en œuvre.

Enfin, les actions du programme opérationnel des SPM couvrent l'ensemble des domaines dont la mise en œuvre incombe aux administrations sectorielles. Les interactions s'établissent donc à travers le pilotage et le suivi des différentes politiques ministérielles au moyen du programme opérationnel : affaires publiques et institutionnelles ; action économique et financière ; politiques sociales et de santé ; politiques culturelles et de communication ; politiques d'éducation, de formation et de recherche ; décentralisation ; politiques et programmes du secteur routier ; charte des investissements et de la politique de régulation et de compétitivité ; programme national de gouvernance.-

- 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE**

- 3.2. LEÇONS APPRISES**

- 3.3. PERSPECTIVES 2018**